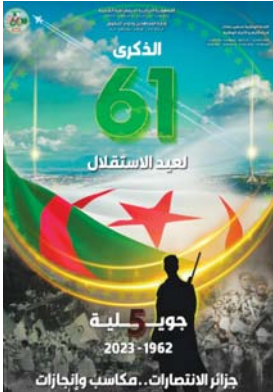


SAÏD CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE TACTIQUE
AVEC MUNITIONS RÉELLES

Renforcer la disponibilité opérationnelle des forces armées

■ PAGE 24



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

DIMANCHE 19 MAI 2024
11 DOU EL QIÏDA 1445 — N° 8252 - PRIX 10 DA

FINANCEMENT DE L'HABITAT

La BNH entre officiellement en activité

■ PAGE 2

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

LANCEMENT DE L'OPÉRATION



Le président Tebboune a demandé au gouvernement d'accorder toute l'importance à la réussite du RGA car il s'agit d'un mécanisme de base pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les décisions fondées sur des données scientifiques précises. . LIRE EN PAGE 3

19 MAI, JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT



RÉVOLUTIONNAIRES HIER, BÂTISSEURS AUJOURD'HUI

■ PAGES 11-12-13-14

D
O
S
S
I
E
R

FINANCEMENT DE L'HABITAT

La BNH entre officiellement en activité

LA BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT (BNH) A PROCÉDÉ, hier en son siège à Alger, au lancement officiel de ses activités, marquant ainsi la concrétisation d'un engagement phare du programme du président de la République, à savoir la création d'un établissement bancaire dédié au secteur de l'habitat.

Sexprimant lors d'une cérémonie qui a vu la participation du secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, le directeur général de la BNH, Ahmed Belayat, est revenu sur le processus de transformation, en 20 mois, de l'ancienne CNL, en société par actions régie par la législation bancaire. «Un défi de taille que la nouvelle institution a su relever grâce à l'engagement acharné de ses équipes et au soutien continu des autorités et institutions publiques», a-t-il précisé.

Désormais opérationnelle, la BNH reprend le flambeau de la gestion des financements publics alloués aux programmes de construction de logements. Mais son champ d'action s'élargit considérablement pour embrasser l'ensemble des activités d'une banque universelle, à l'exception du commerce extérieur qui sera développé ultérieurement, a expliqué le DG. Selon lui, le lancement de la BNH coïncide avec deux chantiers d'envergure. D'une part, «le financement du vaste programme public de logements en location-vente, pour lequel elle officiera comme chef de file d'un consortium réunissant d'autres banques publiques», d'autre part, l'introduction de «l'épargne logement réglementée», dont elle aura l'exclusivité pour centraliser et utiliser les fonds collectés via les réseaux bancaires et d'Algérie Poste. Mais l'ambition de la BNH va bien au-delà, a martelé son directeur général. Elle vise à

«s'imposer comme un acteur incontournable dans le financement immobilier et la promotion de l'accès au logement décent pour l'ensemble des citoyens». Pour y parvenir, Belayat a affirmé sa volonté de développer une offre diversifiée, innovante et performante, en parfaite phase avec la modernité prônée par les pouvoirs publics dans leur stratégie de développement économique et social.

Pour concrétiser ses objectifs, la BNH a annoncé le déploiement d'un réseau d'agences qui essaieront progressivement à travers l'ensemble du territoire national, en commençant par les wilayas les plus dynamiques en termes de promotion immobilière. Pour sa part, le secrétaire général du ministère de l'Habitat a rappelé que la création de cette banque répond essentiellement au besoin de financer le secteur de l'habitat, tout en œuvrant à tisser un réseau d'agences couvrant tout le territoire national.

Il a souligné l'importance que revêt la mesure introduite dans la LF-2024 concernant l'épargne logement réglementée, destinée exclusivement au financement des programmes publics de logements au profit des épargnants, avec garantie de l'Etat et une rémunération exonérée de l'impôt IRG pour une durée de trois ans.

DES TARIFICATIONS COMPÉTITIVES
Stratégiquement, la BNH se positionne comme une banque universelle avec une orientation marquée vers le financement du secteur de l'habitat. Ses principales missions consisteront à collecter des ressources et à financer le secteur immobilier au profit des particuliers, des promoteurs publics et pri-



Photo : Slimène S. A.

vés, ainsi que des entreprises de réalisation. Forte de l'expertise avérée dans les métiers du bâtiment héritée de l'ex-CNL, la BNH devra être en mesure d'assurer un traitement rapide des demandes des clients. Elle offrira aux citoyens des facilitations en matière d'accès au crédit pour l'acquisition d'un logement, avec des tarifications compétitives.

La banque vise également à inciter les promoteurs immobiliers publics et privés à domicilier leurs activités à son niveau, afin que le circuit de financement promoteur-client-banque soit rapide et souple, dans le but de simplifier les procédures pour les citoyens. A ce propos, tout en soulignant l'importance

de la création de la BNH, «dans un contexte où la demande en logements reste forte dans le pays, avec des besoins toujours importants en termes de financements», le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, a rappelé que les crédits à l'habitat ne représentent encore que 12% du total des crédits octroyés par les banques, illustrant les marges de progression du secteur. Taleb a estimé que les activités de financement de la BNH permettront une meilleure maîtrise des risques liés au crédit immobilier.

Il a exhorté la nouvelle banque à rapidement élever ses capacités financières, en mobilisant des ressources complémentaires au-delà

du secteur de l'habitat. Le gouverneur a également insisté sur l'impératif pour la BNH de se diversifier en développant une palette élargie de services, notamment digitalisés, afin de répondre au mieux aux attentes d'une clientèle chaque jour plus connectée et exigeante en termes d'expérience utilisateur.

Notons qu'en marge de cette rencontre, la BNH a procédé à la signature des premiers contrats de création de comptes d'entreprises. Il s'agit d'entités relevant du ministère de l'Habitat, en l'occurrence, l'AADL, l'ENPI et de trois Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

■ Lyes Mechti

PRISE EN CHARGE MÉDICALE À L'ÉTRANGER

La Cnas signe une convention avec le CHU Brugmann

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) a signé, hier, une convention de partenariat avec le Centre hospitalo-universitaire belge Brugmann, au centre familial de la Cnas à Ben Aknoun, à Alger. La cérémonie de signature a eu lieu en présence du ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, de l'ambassadeur de Belgique en Algérie et d'autres hauts cadres et responsables. Cette convention tend à améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies cardiovasculaires complexes, en plus du transfert technologique à travers un programme de formation. Les deux parties envisagent aussi d'élargir le domaine de la collocation sanitaire à de nouvelles spécialités, telles que la gastrologie. «Cet accord s'inscrit dans le cadre de la diversification des établissements médicaux d'accueil et de l'amélioration de la qualité de la prise en charge des malades algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

C'est une mise en œuvre des instructions du président de la République visant à promouvoir la prise en charge sanitaire des citoyens», a souligné le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb. En ce sens, il a précisé que les nouvelles formules de coopération en la matière concernent particulièrement la prise en charge des cas complexes, dont le nombre dépasse les 60 types, tels que la transplantation du foie et de la moelle chez les enfants ne dépassant pas les 3 ans, ainsi que les malformations artérioveineuses. Selon le ministre, cette convention



Ph : Larbi L.

est un indicateur du développement du secteur de la santé en termes d'accompagnement et d'équipements publics et privés. Ainsi, ce cadre de coopération avec les établissements hospitaliers belges permettra, explique-t-il, d'ouvrir de nouvelles perspectives pour une prise en charge efficace des malades algériens et adaptée aux différents cas pathologiques. Elle permettra également d'écourter les délais d'attente des patients pour accéder aux soins nécessaires. Il sera question aussi de consolider le transfert technologique, le savoir-faire et les expertises médicales entre les établisse-

ments sanitaires algériens et belges, tout en favorisant la prévention des maladies et le développement de la recherche médicale, complète Bentaleb.

ASSURER UN ACCUEIL OPTIMAL

Pour ce faire, les deux parties signataires ont commencé la préparation d'un programme de formation à court, moyen et long terme, en plus de visites de terrain de la délégation belge prévues au niveau de la clinique de cardiologie de Bou Ismaïl ainsi que de la clinique de cardiologie et de chirurgie cardiovasculaire Docteur Maouche (ex-CNMS) à Alger.

De son côté, la présidente du conseil d'administration du CHU Brugmann, Laurette Onkelinx, souligne l'importance d'élargir la coopération liée à la prise en charge sanitaire à de nouvelles spécialités, tout en assurant un accueil optimal aux patients algériens. Selon elle, le CHU Brugmann, dont l'existence remonte à plus d'un siècle, renferme trois sites et se spécialise, entre autres, en transplantation cardiaque. «La collaboration entre la Cnas et CHU Brugmann a son histoire, où plus de 1.000 patients algériens, enfants et adultes, souffrant de cardiopathie sévère, ont déjà emprunté cet itinéraire de soins.

Au cours de cette collaboration, des liens solides se sont tissés et nous réunissent aujourd'hui», a-t-elle relevé. A ce titre, l'intervenante tient à assurer que le staff du CHU Brugmann veillera à réserver aux patients algériens un accueil optimal. «Les patients bénéficieront pleinement de l'expertise d'un staff médical en mesure d'effectuer des opérations complexes sur les plateaux techniques à la pointe de la technologie, en radiologie, en radiologie interventionnelle et en neurologie», poursuit-elle. Selon Laurette Onkelinx, les deux établissements envisagent non seulement de relancer leurs relations de coopération après la pandémie de la Covid-19, mais aussi d'élargir le partenariat à d'autres spécialités, telle la gastrologie. A cette occasion, elle aspire qu'à l'avenir, cette coopération touchera la formation et l'échange d'expertise.

■ A. Mehdid

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
https://www.horizons.dz

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

BRAHIM BOUGHALI,
président de l'APN
«La sécurité alimentaire
est la base de
l'indépendance politique»



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a rappelé, hier, l'importance du secteur agricole dans la garantie de la sécurité alimentaire. «La sécurité alimentaire est considérée comme la base de l'indépendance de la décision politique et économique d'un pays», a souligné Boughali, dans une allocution lue en son nom par le prési-

dent de la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'APN, lors d'une rencontre organisée, à Alger, sur le recensement général de l'agriculture. Boughali a également rappelé que ce secteur est l'épine dorsale dont dépendent les politiques de développement. Le président de la Chambre basse a relevé qu'au cours des dernières décennies, le secteur agricole a connu un «développement constant» dans notre pays grâce à l'adoption de méthodes modernes, «ce qui a eu un impact positif sur les rendements», outre l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Boughali a jugé que l'essor du secteur agricole est conditionné par le développement d'une vision basée sur une approche axée sur des efforts coordonnés de tous les secteurs économiques. «C'est l'un des défis les plus importants auxquels le monde est confronté aujourd'hui avec en prime la transformation numérique», a-t-il relevé. Selon lui, l'Algérie fait partie des pays qui ont adopté une méthode de gestion fondée justement sur la modernisation et la numérisation de tous les secteurs, y compris celui de l'agriculture, «considéré comme l'une des plus importantes priorités de l'Etat». Et de souligner les grands progrès réalisés dans ce domaine conformément aux engagements pris par le président de la République qui portent notamment sur le développement des infrastructures, la mobilisation des ressources humaines qualifiées, ainsi que les ressources financières. A cela s'ajoute un cadre législatif qui suit le rythme de la volonté politique permettant de sortir progressivement de la rente pétrolière par le biais des investissements nationaux et étrangers. Boughali a noté que les rencontres qui réunissent les professionnels du secteur constituent également un mécanisme distingué de suivi des indicateurs réels en matière de politique agricole. Une formule «qui permet aux spécialistes de formuler une vision globale du secteur, d'identifier les lacunes, de présenter des suggestions appropriées et d'ajuster les méthodes de gestion du secteur». Le président de l'APN a noté que les efforts déployés ont commencé à donner leurs fruits avec des indicateurs qui augurent du succès de la saison agricole en cours.

■ A. H.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Lancement aujourd'hui de l'opération

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL A MIS EN AVANT, HIER À ALGER, L'importance du recensement général de l'agriculture (RGA) qui sera lancé aujourd'hui à travers tout le territoire national pour se poursuivre jusqu'au 17 juillet prochain.



DANS une allocution prononcée, lors d'une rencontre organisée, hier, par la Chambre nationale de l'agriculture, Youcef Cherfa a rappelé «l'importance» que le chef de l'Etat accorde à cette opération. «Le Président a demandé au gouvernement d'accorder toute l'importance à sa réussite car il s'agit d'un mécanisme de base pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les décisions fondées sur des données scientifiques précises», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «L'Etat a mobilisé toutes les capacités matérielles et humaines pour faire de cette opération un succès, qui permettra de connaître nos véritables capacités pour élaborer des politiques de développement basées sur des données précises».

In fine, il s'agit d'élaborer des systèmes statistiques par le biais desquels, il sera mis en place une politique prospective sur laquelle seront bâties les futures politiques de déve-

loppement du secteur. Dans cette optique, le ministre appelle les agriculteurs et tous les professionnels à participer à cette opération. En attendant, Cherfa a soutenu que le secteur connaît un «dynamisme sans précédent», qu'il s'agisse de l'accompagnement des investissements agricoles ou de la volonté des agriculteurs à relever le défi de la production et de l'auto-suffisance en produits stratégiques.

Le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hamblia, a mis en avant la «dynamique» du secteur de l'agriculture, notamment le développement des filières stratégiques et les efforts en matière de numérisation et modernisa-

tion des pratiques de production. Il a souligné que cet essor est favorisé par les mesures prises par les pouvoirs publics, notamment celles décidées par le président Tebboune telles que la fourniture, à titre gratuit, des semences et engrais aux agriculteurs et l'élargissement des capacités de stockage des céréales. Concernant le RGA, le responsable a estimé que c'est un sera un outil essentiel d'aide à la décision.

Abondant dans le même sens, le SG de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dirmi, a estimé que ce recensement dressera un état des lieux exhaustifs du monde agricole. Il a rappelé les actions menées par l'Union pour sensibiliser

les agriculteurs sur l'importance de l'opération, rappelant que le notre pays a besoin de données exactes pour pouvoir bâtir une politique agricole dans l'objet d'améliorer la production et atteindre la sécurité alimentaire.

Dans cette optique, le responsable plaide pour la mise en œuvre d'une stratégie intégrée regroupant tous les acteurs du monde agricole afin de faire de l'agriculture la locomotive de l'économie nationale.

Notons enfin que le ministre de l'Agriculture et celui de la Poste ont procédé, en marge de la rencontre à la signature d'un accord pour l'émission d'un timbre-poste pour le recensement agricole.

■ Amokrane H.

M'HAMED TIFOURI, directeur des statistiques, de la numérisation et de la prospective

«Connaître avec précision les capacités du secteur»

Entretien réalisé par par Amokrane H.

DANS cet entretien, le directeur des statistiques, de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M'hamed Tifouri, met en avant l'importance du recensement général de l'agriculture qui constitue le troisième du genre après ceux de 1973 et 2001.

Comment se présentent les choses concernant le recensement général de l'agriculture ?

Le recensement général de l'agriculture sera lancé le dimanche 19 mai (aujourd'hui : ndlr) à travers l'ensemble des wilayas du pays. Toutes les conditions sont réunies pour ce faire. Cette opération a été précédée d'une campagne de sensibilisation, faisant appel aux collectivités locales, aux représentants des agriculteurs de la Chambre de l'agriculture, de l'Union nationale des paysans algériens et des représentants de la société civile. Il y a eu l'organisation de rencontres, sorties et de caravanes de sensibilisation. En outre, une campagne médiatique a été lancée à travers la diffusion de spots en langues arabe et tamazight. En sus d'une campagne d'information par SMS a été lancée.

Quelle est l'importance du RGA et quels en sont les objectifs ?

Le recensement est d'une importance capitale, de par le secteur qu'il concerne. Il s'agit de l'agriculture, deuxième contributeur au produit intérieur brut après celui des hydrocar-

bures. Cette opération a pour but l'obtention d'une photographie réelle du secteur. Le RGA nous permettra de connaître avec précision les capacités nationales du secteur tout en identifiant nos besoins, afin de prendre les meilleures décisions sur la base d'informations justes et précises, collectées de manière fiable.

Comment se déroulera l'opération sur le terrain ?

Le RGA consiste en un entretien qu'effectuera l'agent recenseur avec l'agriculteur. L'agent recenseur effectuera une tournée dans sa zone d'intervention, distribuera un avis de passage, sur lequel il portera le jour et l'heure auxquels il reviendra pour effectuer son entretien. Il pourra aussi commencer son entretien si l'agriculteur l'accepte, dès son premier passage. Le jour de l'entretien, l'agent recenseur se présentera à l'exploitation vêtu d'un gilet et portant un badge.

Il aura à sa disposition un questionnaire imprimé sur papier bleu. Il commencera à expliquer l'opération du RGA, son intérêt, et ses bienfaits et sur le secteur et sur les professionnels en particulier. Une fois les conditions de travail réunies avec en prime la compréhension par l'agriculteur de l'opération, l'agent recenseur commencera alors à poser les questions contenues dans le questionnaire. L'agent a acquis durant sa formation les différentes techniques et manières de poser les questions et ce afin de garantir une meilleure collecte des informations. L'agent recenseur, natif de la région, maîtrise donc aussi le lexique local pour interpréter la définition exacte des ques-

tions. Durant l'entretien, il prend note de toutes remarques ou informations fournies par l'agriculteur et non contenues dans le questionnaire, qu'il soumettra par la suite à son contrôleur. Le RGA est aussi un moment de contact entre le représentant de l'administration et les professionnels du secteur agricole. À la fin de l'entretien, l'agent enquêteur informe son interlocuteur qu'une fois les données validées sur la plateforme numérique, une attestation de recensement lui sera remise par l'administration agricole. Les questionnaires ainsi remplis seront remis au contrôleur, qui effectuera un premier contrôle. Si la procédure suivie pendant l'enquête est cohérente, le questionnaire sera saisi sur la plateforme numérique.

Qui est concerné par le recensement ?

Le recensement concerne l'ensemble des exploitants et des exploitations agricoles. Il vise à connaître la situation précise des exploitations agricoles. La nature et le volume de leurs activités, leurs niveaux de performance, l'utilisation des ressources humaines, des équipements et des intrants essentiels. Il concerne à la fois les filières végétales et animales, et ce quelles que soient l'activité et la taille de l'exploitation. Même un éleveur ne disposant pas de parcelle de terre est aussi concerné par ce recensement. Cela consiste à dénombrer d'une façon exhaustive toutes les exploitations agricoles au niveau national. L'exploitation agricole est définie comme étant une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et la



terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille.

La direction unique peut être exercée par un particulier, un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'Etat. L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs régions distinctes, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production tels que la main-d'œuvre, les bâtiments agricoles, le matériel ou les animaux de trait utilisés pour l'exploitation.

■ A. H.

AFFAIRES RELIGIEUSES

L'hommage appuyé de Belmehdi aux imams

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, YUCEF BELMEHDI, a rendu hier un vibrant hommage aux imams qui ont, selon lui, de tout temps contribué à la stabilité du pays et à l'éducation des jeunes générations.

«**D**ès l'invasion de notre pays par les troupes française en 1830, les mosquées et les médersa ont contribué au maintien de notre identité religieuse grâce à l'engagement des imams et des religieux sur tout le territoire. L'enseignement de l'arabe et la psalmodie du Livre saint se sont poursuivis, d'où la décision de l'administration coloniale de faire exiler des centaines d'imams en Nouvelle-Calédonie», a rappelé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Boumerdès. Dans ce sillage, il a rendu également hommage aux imams assassinés par les hordes terroristes durant la décennie noire. «Ces hommes pieux ont refusé d'émettre des fatwas pour les groupes terroristes et leurs chefs afin d'assassiner des Algériens au prix de leur vie. Ils ont été tués lâchement mais n'ont jamais validé les massacres commis par les terroristes contre des personnes innocentes qui ne voulaient que vivre en paix dans leur pays», a-t-il rappelé. Dans un autre registre, le ministre a évoqué les mesures prises en faveur des imams pour améliorer leur situation socioprofessionnelle. «Le décret exécutif portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée des affaires religieuses et des wakfs, a été publié au Journal officiel. Ce statut particulier comporte le grade d'imam excellent pour ceux qui ont un diplôme de doctorat. Auparavant, ces diplômés exerçaient des postes où leur formation supérieure n'est pas prise en compte. Le décret a institué



également 5 grades pour les imams, à savoir les grades d'imam moudarrass, d'imam prédicateur, d'imam professeur, d'imam prêcheur et du premier imam prêcheur», a-t-il fait savoir. S'agissant du logement d'attente, Belmehdi a précisé que 1.400 logements seront attribués aux imams après le traitement des dossiers. «Nous avons sollicité le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui a donné des consignes aux walis pour se pencher sur ce problème auquel font face les imams. Dans ce sens, des dizaines de logements ont été attribués dans certaines wilayas en attendant d'autres. Pour les aides rurales à la construction, les imams qui feront leurs demandes en bénéficieront», a-t-il encore ajouté. Le ministre a également abordé les

augmentations de salaires dans la Fonction publique décidée récemment. «Les imams et les autres corps relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs ont bénéficié des hausses de salaires de 47% en attendant d'autres prochainement. Des promotions seront également au menu en faveur des imams», a-t-il soutenu. Enfin, Belmehdi a mis l'accent sur la dynamique que connaît l'Algérie. «Les changements positifs qui s'opèrent dans notre pays sont le fruit du grand projet qu'est la nouvelle Algérie que nous devrions porter à bras-le-corps. Des décisions courageuses ont été prises en faveur des travailleurs, des fonctionnaires et des jeunes pour améliorer le quotidien de nos concitoyens», a-t-il conclu.

■ Karima Dehiles

FINANCE ISLAMIQUE

Convention entre Djamaâ El-Djazaïr et Al-Salam Bank Algeria



Une convention-cadre a été signée, hier à Alger, entre l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques (Dar El-Coran-Djamaâ El-Djazaïr) et Al-Salam Bank Algeria, visant le renforcement de la coopération scientifique et l'échange des expertises au profit des étudiants de l'Ecole à travers la formation pratique dans le domaine de la finance islamique. La convention a été signée sous la supervision du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, par le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques, Abdelkader Benazouz, et le directeur général d'Al-Salam Bank Algeria, Nasser Hideur. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a déclaré que Dar El-Coran et Al-Salam Bank auront, dans le cadre de cette convention, des domaines de coopération notamment à travers la spécialité de la finance islamique et l'industrie financière islamique, qui a été instituée dans l'Ecole, soulignant que la spécialité assurance Takaful sera ajoutée à l'avenir en vue de la promouvoir et de diversifier ses branches. Pour sa part, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques, Abdelkader Benazouz, a salué cette initiative qui permettra aux deux institutions d'échanger leurs expertises, à travers la formation pratique au profit des étudiants de l'Ecole au niveau d'Al-Salam Bank. Le directeur général d'Al-Salam Bank Algeria, Nasser Hideur, a affirmé que cette convention était à même de promouvoir la coopération entre les deux institutions à de hauts niveaux à travers l'échange scientifique, de permettre aux experts de la banque à travers l'Ecole d'approfondir leurs connaissances en matière de transactions et de l'industrie financière islamique et d'assurer une formation pratique au profit des étudiants de l'Ecole. Cette convention prévoit également l'organisation de rencontres visant principalement à développer et à promouvoir la finance islamique en Algérie, a-t-il ajouté.

COMMÉMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DU BOMBARDEMENT DU VILLAGE IGHZER IWAQUREN

Rebiga préside la cérémonie

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a présidé, hier à Ighzer Iwaquren, sur les hauteurs de la commune montagnaise de Saharidj à l'est de Bouira, les activités commémorant le 67^e anniversaire du bombardement par l'armée coloniale de ce village situé en plein cœur du Djurdjura. Accompagné du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, et du wali de Bouira, Abdelkrim Laâmour, le ministre a déposé, à son arrivée, une gerbe de fleurs au pied d'une stèle érigée au milieu du village à la mémoire des martyrs du bombardement d'Ighzer Iwaquren le 6 mai 1957. Rebiga a rendu un vibrant hommage aux moudjahidine et martyrs ayant sacrifié leurs vies pour libérer l'Algérie du joug colonial français. «Aujourd'hui, nous sommes sur un haut lieu d'histoire (Ighzer Iwaquren) qui nous rappelle le courage et le noble sacrifice de nos martyrs qui ont donné leurs vies pour libérer le pays et permettre aux jeunes générations de jouir de la liberté et de l'indépendance», a-t-il souligné. Selon des témoignages recueillis sur place auprès de moudjahidine, dont Idir Houcine, Ighzer Iwaquren avait vécu un massacre commis par les soldats de l'armée coloniale française les 6 et 7 mai 1957 sous le commandement du général Marcel Bigeard. Le village, culminant à 1.000 m d'altitude, avait été encerclé, détruit totalement puis incendié et sa population forcée à le quitter pour être regroupée dans un camp près de M'Chedallah. La cause de la destruction de ce village était le soutien indéfectible de ses habitants à la Glorieuse Révolution et aux moudjahidine. «Malika Gaïd, l'héroïne infirmière de l'Armée de libération nationale (ALN), soignait les blessés à Ighzer Iwaquren, un endroit qui faisait aussi office d'hôpital-refuge», a ajouté Idir



Houcine. Après avoir rencontré les sages et les représentants de Tajmaât (assemblée) du village, Rebiga s'est dirigé au lieu-dit Thala, où il a procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'une stèle commémorative à la mémoire des 45 martyrs tombés au champ d'honneur lors d'une rude bataille livrée par les combattants de l'ALN, le 18 décembre 1959, à quelque 6 km à l'ouest d'Ighzer Iwaquren. Sur place, le ministre a déposé une gerbe de fleurs en hommage aux martyrs de cette bataille. Il s'agit de moudjahidine qui étaient en réunion dans l'une des maisons du village, avant d'être surpris par des troupes ennemies venues ratisser les lieux, selon les témoignages livrés au ministre par d'anciens moudjahidine. Quarante-cinq martyrs sont tombés au champ d'honneur dans les rangs de l'ALN, alors que du côté français, une dizaine de soldats ont été tués et plusieurs autres blessés. Au cours de sa visite, le ministre s'est aussi recueilli à la mémoire du premier martyr de la région, Kechadi Amar, tombé au champ d'honneur le 11 novembre 1955 au lieu-dit Thansewt, non loin de Thala et a fait une visite de courtoisie à l'ancien moudjahid Mohamed Bouachrine à Ahnif.

RECENSEMENT DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ALGÉRIEN

L'Ordre des architectes insiste sur une stratégie unifiée

Le recensement du patrimoine architectural algérien sera mené «conformément à une stratégie globale unifiée» à l'échelle nationale, a affirmé hier à Batna le président du Conseil national de l'Ordre des architectes algériens, Hassan Melkia.

Intervenant au cours de la rencontre nationale qui a regroupé les présidents des conseils locaux de l'Ordre à travers le pays, Melkia a précisé que cette stratégie dont les premiers traits ont été fixés au cours des conférences régionales tenues simultanément le 16 mai courant à Batna, Tlemcen, Constantine, Adrar, Tizi Ouzou et Ouargla, s'attachera à mettre en relief les spécificités de chaque région». L'opération, a-t-il ajouté, de recensement du patrimoine architectural algérien dont le coup d'envoi a été donné officiellement depuis la région des Aurès pour les six wilayas pilotes requiert du temps et concernera l'ensemble du patrimoine architectural



bâti dans le but de le préserver par l'établissement d'un guide des procédures relatives à l'identité architecturale des villes algériennes». La rencontre a débattu les conclusions des conférences régionales concernant les procédés de recensement en vue d'élaborer le guide des procédures relatives au décret exécutif 23-401 du 9 novembre 2023 fixant les modalités d'élaboration des cahiers de prescriptions particulières architecturales. L'occasion a donné également lieu à la célébration du 30^e anniversaire de la parution du décret 07-94 du 18 mai 1994 fixant le cadre de la production

architecturale et les règles d'organisation et d'exercice de la profession d'architecte, ayant permis la naissance du Conseil national de l'Ordre des architectes ainsi qu'à la distinction de nombre d'architectes. Le président de l'Ordre des architectes, les membres des conseils locaux présents à la rencontre de Batna, des architectes et des experts en architecture ont visité vendredi dernier la «dehra» d'Ouled Moussa dans la commune d'Ichemoul où des travaux de restauration sont menés pour en préserver l'architecture reposant sur des matériaux naturels.

PROJET PHOENIX BIOTECH DE TRANSFORMATION DE LA DATTE
Une importance capitale pour l'économie nationale



Le projet Phoenix Biotech de transformation de la datte dans le secteur de l'industrie et la production pharmaceutique revêt une «importance capitale» pour l'économie du pays et ouvre des «perspectives nombreuses et prometteuses» pour la phoeniciculture, a indiqué, hier à Médéa, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. «L'intégration de la production nationale des palmiers dattiers dans le segment de l'industrie de transformation et ses multiples débouchés représente un créneau porteur pour l'industrie de manière générale et le secteur de la production pharmaceutique en particulier et qui nécessite la mobilisation de l'ensemble des énergies pour valoriser le potentiel phoenicicole national», a affirmé le ministre, lors de la présentation du projet Phoenix Biotech au complexe antibiologique du groupe Saïdal à Oued Harbil (Médéa). La valorisation du potentiel phoenicicole national qui s'étend sur 300.000 hectares, représentant une production de 10 millions de tonnes par an, est en mesure de «booster différents segments industriels et contribuer à réduire la facture d'importation pour certains produits rentrant dans l'industrie agroalimentaire ou la production pharmaceutique», a souligné le ministre. Le projet Phoenix Biotech a trait à l'utilisation de la datte dans la fabrication d'une gamme variée de produits rentrant dans divers domaines d'activité et usages, tels que la levure de boulanger, l'éthanol, l'acide citrique, l'édulcorant ou le vinaigre à base de la mélasse de sucre de datte obtenue grâce à un procédé technique spécifique, selon les explications fournies par le chef du projet, Brahim Zitouni. Un protocole d'accord a été signé, dans ce contexte, entre Saïdal et le groupe Agrodif pour la fabrication de levure de boulanger, et dont l'entrée en exploitation de l'unité de production de cette levure, implantée au sein du complexe antibiologique, est prévue pour le début du deuxième semestre de l'année 2025, a ajouté Zitouni.

GESTION DES PORTS

Zahana insiste sur l'amélioration du rendement

LE MINISTRE DES TRANSPORTS, Mohamed El-Habib Zahana, a insisté hier à Jijel, sur l'impératif de hisser les normes de fonctionnement des ports et améliorer leur rendement au service de l'économie nationale.

Dans un point de presse à l'issue d'une visite effectuée au projet de construction d'un quai de 320 mètres linéaire dans le cadre de la réalisation du terminal à conteneurs du port de Djen Djen, le ministre a indiqué que sa présence à Jijel a été mise à profit pour donner des instructions aux responsables de tous les ports du pays à l'effet d'agir pour atteindre les normes de fonctionnement requises et améliorer le rendement de ces infrastructures. Zahana a dans ce cadre indiqué «qu'on est appelé aujourd'hui plus que jamais à améliorer le rendement des ports à travers notamment, le respect des critères et des normes de l'activité au sein de ces infrastructures surtout en ce qui concerne le séjour en quai, la durée du chargement et du rechargement, et la durée d'exécution en respectant les procédures sécuritaires entre autres».

«Tous les ports sont sous la loupe», a affirmé le ministre qui a insisté sur l'urgence d'une véritable réorganisation en ce qui concerne le



mode de gestion dans les ports, ajoutant que la nonchalance est à ce titre «intolérable». Le transport maritime national est aujourd'hui face à «un grand défi» en rapport avec les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune visant à promouvoir l'exportation et relancer l'économie nationale, a souligné le ministre insistant dans ce cadre sur l'impératif d'œuvrer à améliorer le mouvement et l'activité dans les ports pour être au diapason des normes mondiales. Affirmant que le ministère des Transports s'em-

ploie à accompagner les efforts nationaux en matière de promotion de l'exportation, Zahana a mis l'accent sur l'importance du secteur du transport maritime qui a bénéficié d'importants projets de développement dont celui du terminal à conteneurs du port de Djen Djen relancé récemment et dont la première tranche (un quai de 320 mètres de linéaire et une profondeur de 14 mètres) sera réceptionné à la fin du mois de juin prochain».

Le ministre qui a donné des instructions à l'effet d'intensifier les

efforts afin de réceptionner le projet du port de Djen Djen dans les délais contractuels, a indiqué que la réception de ce terminal de 1.800 mètres avec des profondeurs de plus de 17 mètres permettra au port de Djen Djen d'accueillir les plus grands navires du monde ce qui va booster davantage le mouvement économique national.

La réception des deux autres zones du terminal à conteneurs du port de Djen Djen devra avoir lieu à partir de l'année 2025, selon les explications fournies sur place.

ALGERIA VENTURE-TOTALENERGIES ALGÉRIE

Accord pour l'accompagnement du challenge startupper de l'année

L'incubateur public de start-up, Algeria Venture (A-Venture) a signé, hier à Alger, un accord de coopération avec TotalEnergies Algérie visant l'accompagnement de la 4^e édition (2024-2025) du challenge «Startupper de l'année», récompensant les projets les plus innovants dans le secteur de l'énergie. En présence du ministre de l'Economie et de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, cette convention a été signée par le directeur général d'A-Venture, Sid Ali Zerrouki, et le directeur général de TotalEnergies EP Algérie, Moufidi Zakaria Chikh. Le challenge «Startupper de l'année» est lancé par le groupe TotalEnergies dans 32 pays africains dont l'Algérie pour soutenir les jeunes entrepreneurs ayant un projet d'entreprise ou une start-up de moins de trois ans.

Lors d'une allocution à l'occasion de cette cérémonie, Oualid a indiqué que ce concours constituait une occasion pour les start-up algériennes de se rapprocher d'un acteur «important» du secteur énergétique mondial, mais aussi d'obtenir des opportunités de s'étendre au niveau continental. Dans ce sens, le ministre a souligné «les capacités locales importantes» dans le sec-

teur énergétique, qui ont été formées dans les universités algériennes et devant permettre au pays dans les prochaines années de devenir «un fournisseur principal du monde en termes de technologies liées à l'énergie. Oualid a mis en avant également les potentialités du marché national en matière d'innovation dans le secteur «représentant autant d'opportunités nouvelles pour les start-up» dans les hydrocarbures, les énergies renouvelables, le transport et le stockage d'énergie et la réduction des émissions à effet de serre. «Plusieurs start-up algériennes ont signé des contrats dans ce secteur. De plus, notre ministère encourage la recherche, le développement et l'open innovation», a affirmé le ministre, soulignant que plusieurs avantages fiscaux ont été accordés aux start-up pour les soutenir.

Pour sa part, le directeur général d'A-Venture a indiqué que ce partenariat contribuait à faire de l'Algérie «un point d'innovation de premier plan» notamment dans le secteur de l'énergie et de l'éco-responsabilité. «Ce partenariat insufflera une nouvelle vie à l'innovation algérienne dans un secteur stratégique, en faisant germer des idées qui transformeront notre pays», a estimé M.

Zerrouki. De son côté, le directeur général de TotalEnergies EP Algérie a fait savoir que cet accord visait la promotion de l'innovation et des talents nationaux dans le domaine de l'entrepreneuriat. «Ce concours, grâce à un jury composé d'experts, de professionnels du monde des start-up, de dirigeants d'entreprises et d'acteurs locaux du développement durable, sélectionnera trois lauréats en Algérie», a-t-il expliqué.

Un lauréat sera récompensé pour chaque catégorie : la première récompense le meilleur entrepreneur «Innov'Up», la deuxième concerne l'économie circulaire «Cycle Up» et la troisième l'énergie durable et abordable «Power Up». Il est prévu lors de la 4^e édition de ce challenge qui coïncide avec le centenaire de la compagnie d'hydrocarbures, de récompenser 100 startupper porteurs de projets sur l'ensemble du continent africain en décembre prochain. La finale nationale est prévue en octobre prochain. Selon les organisateurs du concours, les lauréats bénéficieront de financements, de visibilité et de soutien pour concrétiser leurs idées, contribuant à la diversification et à la modernisation de l'économie algérienne.

ASSURANCE

L'Anca insiste sur la numérisation

L'Association nationale des commerçants et artisans (Anca) a organisé hier à Alger un séminaire national sur la culture de l'assurance au Palais des expositions à Alger, sous le thème «La protection des biens et la contribution au développement». Cet événement a vu la participation de représentants du ministère des Finances, de l'APN, ainsi que des compagnies d'assurances.

Le président de l'Anca, Hadj Tahar Boulououar, a rappelé que la rencontre vise à promouvoir la culture de l'assurance, proposer des solutions aux problèmes rencontrés par les commerçants, achever la réforme du

système des assurances et intégrer la numérisation dans les activités économiques. Sur ce dernier point, il a insisté sur le fait que la numérisation réduit les pertes, introduit la transparence dans les transactions, combat la corruption et la bureaucratie, et permet d'établir des statistiques précises sur les différents secteurs économiques. «Tout ce système tend à encourager la production nationale et favoriser le commerce extérieur», a-t-il souligné. De son côté, représentant du ministère des Finances a rappelé l'importance de l'assurance dans l'économie nationale et la nécessité d'ancrer cette culture dans la société. Il a indi-

qué que le marché de ce secteur a atteint 170 milliards de dinars en 2023, avec 25 compagnies d'assurances publiques et privées alors que le montant des indemnités s'élève à 75 milliards de dinars.

Il a également mentionné la mise en place d'une autorité de contrôle, la révision des procédures et l'introduction de nouvelles assurances comme l'assurance inclusive pour permettre aux populations les plus vulnérables d'être mieux protégées face aux aléas naturels, ainsi que la diversification des réseaux de distribution, incluant la poste et les agences de voyages. Le représentant de la commission du

budget de l'APN a relevé que la culture de l'assurance existe, mais que le rôle des institutions d'assurances reste méconnu. Justement côté compagnie d'assurances, la SAA a présenté de nouveaux produits notamment pour la protection contre les dommages immatériels et les données volées. Son représentant a annoncé le lancement prochain d'une assurance sur la cybersécurité. A cette occasion, il a souligné le rôle crucial de l'assurance comme facteur de sécurité, de prévention, d'épargne et de crédit, outre le financement de l'économie nationale.

■ Rostom Belgacem

PARTI DES TRAVAILLEURS

Louisa Hanoune candidate



Le Parti des Travailleurs (PT) a annoncé, hier, la candidature de sa secrétaire générale, Louisa Hanoune, à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. Lors de la session ordinaire du Conseil national du parti, les membres du Comité central ont plébiscité M^{me} Hanoune candidate du parti à la prochaine élection présidentielle. Dans son allocution à cette occasion, M^{me} Hanoune a précisé que le PT «a l'audace politique de participer à cette élection» et que cette participation représentait «une victoire du multipartisme et de la démocratie». Elle a mis en avant l'importance de la prochaine échéance électorale «en matière de choix du candidat le mieux placé pour diriger le pays», ajoutant que le PT «milite pour l'égalité des droits et des devoirs». Evoquant les développements sur les scènes nationale, régionale et internationale, la SG du PT a appelé à «défendre les droits du peuple palestinien qui fait face à une guerre de génocide menée par l'entité sioniste à son encontre».

SAWT ECHAÂB

Plaidoyer pour la promotion de l'action politique



Le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a plaidé, hier à Chlef, en faveur de la promotion de l'action politique et de la présentation, par les partis, de programmes politiques susceptibles de convaincre les citoyens, de répondre à leurs besoins et de contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle. Osmani, qui a animé un meeting populaire au centre culturel islamique de Chlef, a assuré que son parti milite pour la «promotion de l'exercice et de l'action politique et la présentation par les partis d'alternatives et de programmes politiques qui convaincront les citoyens, répondront à leurs besoins et contribueront à l'édification de l'Algérie nouvelle». «Nous ne nions pas les réalisations et les acquis. Il est nécessaire de contribuer aux réformes de manière civilisée à travers les idées, la science et la proposition de programmes répondant aux besoins de la nouvelle génération», a-t-il dit ajoutant : «Nous avons, aussi, besoin d'une nouvelle classe politique qui propose ses idées et sa vision aux décideurs concernant les insuffisances en vue de leur aplanissement aux niveaux central ou local». Le chef du parti Sawt Echaâb a, aussi, souligné le «rôle du citoyen dans l'action politique, à travers sa structuration au sein des partis et sa participation à la prise de décision et par la présentation de propositions adaptées à ses besoins», tout en relevant l'importance de la contribution des assemblées populaires élues à la conception des politiques de développement et à l'identification des besoins suivant les spécificités de chaque région. Il a, à ce titre, appelé les cadres et militants de son parti à «s'impliquer dans l'action politique à travers la critique constructive et à gagner la confiance du citoyen en se rapprochant de lui, en écoutant ses préoccupations et en exposant ces dernières au sein des assemblées élues et dans des programmes alternatifs de nature à consolider les acquis réalisés dans chaque secteur».

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

Le garant d'une présidentielle réussie

L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE) est appelée à assurer la réussite de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. Pour mener à bien ce scrutin qui sera placé sous le signe de la «consolidation du processus électoral démocratique», Mohamed Charfi, le président de cette institution constitutionnelle, mise sur la supervision participative impliquant la contribution de toutes les parties prenantes dans l'organisation de cette consultation électorale, dont les partis politiques, la société civile et les jeunes.

Pour mener à bien cette mission, l'Autorité s'est mise à l'œuvre dès l'annonce de la date de cette élection par le président de la République. En effet, Charfi a commencé à superviser les coordinations locales de son instance. Il a affirmé, lors de ses déplacements à Constantine et Bejaïa, qu'il a pour souci majeur de doter les démembrements de l'ANIE de tous les moyens nécessaires susceptibles de garantir une campagne électorale digne des attentes des candidats.

Il s'est engagé à réunir toutes les conditions nécessaires pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral, faisant remarquer que l'autorité a aujourd'hui une grande expérience en termes de gestion électorale. Pour le constitutionnaliste Rachid Lerari, l'ANIE a beaucoup d'expérience pour mener à bien l'organisation de cette élection présidentielle. Cependant, il a fait remarquer qu'en ce qui concerne la collecte des signatures et l'obligation de légalisation instaurée par le code électoral, il estime nécessaire de revoir cette disposition «car elle a pénalisé beaucoup de candidats lors des précédentes élections».

Il faut rappeler, dans ce sillage, que l'ANIE avait élaboré un plan de développement stratégique à l'horizon 2024 dans la perspective de la consolidation démocratique de l'édifice institutionnel. Charfi avait souligné



dans ce document, dont les grands axes ont été publiés par Horizons, que ce plan a été établi pour faire face aux prochains échéances électorales conformément aux agendas constitutionnels et légaux dont le point de départ sera l'élection présidentielle de 2024.

Ce document a été scindé en deux parties. La première concerne le contexte et les fondements et la seconde est relative au contenu opérationnel. Charfi avait insisté notamment sur l'importance de donner un contenu réel et concret au concept d'indé-

pendance de l'ANIE. Une indépendance qui repose, d'après lui, sur l'autonomie matérielle et logistique et la ressource humaine. En ce qui concerne la sécurisation du processus électoral, ce plan a mis l'accent sur l'importance de lutter contre les effets des réseaux sociaux, que ce soit durant la campagne ou lors de l'opération électorale.

Il recommande ainsi à l'Etat de conclure des mémorandums d'entente avec les grandes plateformes numériques dans le but de lutter contre les contenus suspects. Pour assurer une sécurité

optimum du scrutin, il suggère que les installations et équipements informatiques de l'ANIE soient soumis à des audits pré-électorales et postélectorales à l'occasion de chaque scrutin afin de déceler les vulnérabilités éventuelles et y remédier.

Le tout dans le cadre d'un règlement général de sécurité que l'ANIE doit mettre en place. En somme, ce plan a mis l'accent sur le besoin de développer l'acte citoyen dans le cadre d'un plan conjoncturel de sensibilisation.

■ Aya Malak

FRONT DES FORCES SOCIALISTES

Le parti n'exclut pas une participation au scrutin du 7 septembre

Dans un discours prononcé devant une salle comble du Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, Youcef Aouchiche, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), laisse la porte ouverte à une éventuelle participation de son parti à la prochaine élection présidentielle du 7 septembre prochain. «La décision définitive sera tranchée par le parti à l'occasion de la session du conseil national du 24 mai. Ce sera donc à cette occasion que nous discuterons de toutes les options et nous n'excluons aucune option pour le moment», dit-il tout en soulignant que le FFS est prêt à assumer ses positions. «La décision que nous allons prendre sera conforme et motivée par notre ambition permanente de contribuer à la préservation et au renforcement de la souveraineté nationale dans l'intérêt supérieur du pays et de nos concitoyens». L'orateur, en réponse à une question sur la nécessité de ne pas laisser la place vide et d'occuper tous les espaces notamment ceux du débat politique, Aouchiche ne



manquera pas d'abonder de ce sens : «Nous avons déjà lancé les débats à l'occasion du dernier conseil national. Ces débats se poursuivent au niveau de la direction nationale. C'est vous dire que nous sommes ouverts à toutes les options qui sont en train d'être évaluées. Encore une fois, c'est au conseil national de se prononcer et de trancher d'une façon autonome et démocratique sur la question de la participation ou non à la prochaine présidentielle.» Toujours dans le sillage de la participation ou pas du FFS à cette élection, le premier secrétaire national du FFS avance que «nous avons déclaré auparavant que nous sommes prêts à contribuer positivement pour faire de cette élection une occasion pour la réhabilitation du débat public et du débat politique dans la société.» En fait, tout porte à croire que l'option la plus plausible est celle qui tend vers la participation.

■ Rachid Hammoutène

FRONT EL-MOUSTAKBAL

Boutbig appelle à une forte mobilisation

Le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig a appelé, hier à Oran, à «une forte mobilisation nationale pour assurer le succès de la prochaine élection présidentielle». Boutbig a indiqué, lors d'un rassemblement des militants et cadres de son parti, au Centre des conventions Mohamed-Benahmed que «sa formation politique sera aux premiers rangs et prête à une forte mobilisation nationale». Il a également souligné que «l'élection présidentielle prochaine sera une occasion pour raffermir la volonté et renforcer la détermination nationales, appro-

fondir les relations avec les institutions de la République et donner une image à la communauté internationale que les positions de l'Algérie représentent la profondeur du peuple algérien», appelant la classe politique et les différentes instances et la société civile à «une mobilisation nationale pour se présenter avec force aux urnes le 7 septembre prochain, et barrer la route à ceux qui veulent semer le doute et le désespoir». Le président du Front El-Moustakbal a exhorté la classe politique à «préserver le front intérieur afin de réaliser la



cohésion nationale», affirmant que «le peuple algérien, par sa fidélité aux sacrifices des chouhada, constitue un bouclier devant ces vagues déchaînées qui veulent nuire à l'Algérie».

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Une situation humanitaire catastrophique

LA SITUATION HUMANITAIRE EST CATASTROPHIQUE À GHAZA après des jours de blocage des arrivées d'aide humanitaire dans le territoire palestinien assiégé et victime d'une agression sioniste barbare depuis le 7 octobre. Dans ce cadre, les forces sionistes ont occupé, le 7 mai 2024, le côté palestinien du passage de la ville de Rafah. Ils ont, de ce fait, arrêté l'entrée des aides dans l'ensemble de bande.

Les Ghazaouis souffrent davantage de pénuries de nourriture et de médicaments, ce qui a incité les agences onusiennes à mettre en garde contre les conséquences désastreuses des actes des autorités d'occupation sur les habitants locaux. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) a déclaré, hier, qu'il ne restait pratiquement plus rien à distribuer dans la bande de Ghaza.

Sur son compte X, le bureau a ajouté que la situation de l'eau et l'assainissement se dégradent rapidement, et avec l'interdiction de l'aide, les gens n'ont d'autre choix que d'utiliser les débris et les ordures pour subvenir à leurs besoins.

PÉNURIE DE CARBURANT

L'Organisation mondiale de la santé a, pour sa part, annoncé, vendredi dernier, n'avoir reçu aucune fourniture médicale dans l'enclave palestinienne depuis le 6 mai. «La fermeture du terminal de Rafah nous place dans une situation



difficile en ce qui concerne la circulation du personnel médical, ainsi que la rotation du personnel et des équipes médicales des Nations unies», a déclaré Tarik Yasarevic, porte-parole de l'Organisation basée à Genève.

«Les dernières fournitures médicales que nous avons reçues à Ghaza datent d'avant le 6 mai», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. «Nous avons pu distribuer quelques

fournitures, mais la pénurie est grande, notamment le carburant nécessaire au fonctionnement des hôpitaux», a poursuivi Tarik Yasarevic soulignant que «le problème le plus important actuellement est la pénurie de carburant».

Un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé a expliqué qu'entre 1,4 et 1,8 millions de litres de carburant sont nécessaires par mois pour compléter les activités des institutions de

santé et des autres partenaires de ce secteur. Depuis la fermeture du passage, seuls 159.000 litres étaient entrés à Rafah pour tous les partenaires travaillant dans le domaine humanitaire, ce qui est une quantité insuffisante», a-t-il indiqué. En effet, sur les 36 hôpitaux de Ghaza, seuls 13 fonctionnent partiellement, selon l'Organisation mondiale de la santé.

LE HAMAS DEMANDE L'OUVERTURE DES POINTS DE PASSAGE TERRESTRES

Le mouvement de résistance palestinien (Hamas) a déclaré, vendredi dernier, qu'il n'y avait pas d'alternative à l'ouverture des points de passage terrestres sous supervision palestinienne pour l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande. Cette déclaration intervient suite au début des opérations de la jetée provisoire, arrivée à l'enclave, construite par les États-Unis, selon des sources palestiniennes locales.

Tous les moyens d'acheminement de l'aide, y compris la jetée provisoire, ne remplacent pas l'ouverture de tous les points de passage terrestres sous supervision palestinienne, a souligné le mouvement Hamas dans un communiqué de presse. Il a mis l'accent sur le droit du peuple palestinien à recevoir toute l'aide nécessaire dans le contexte de la catastrophe humanitaire causée par l'occupation sioniste dans la bande. Depuis que l'entité sioniste a ordonné aux civils de quitter les secteurs est de Rafah le 6 mai en prévision d'une offensive terrestre d'envergure, «640.000 personnes» ont fui la ville, «dont 40.000 le 16 mai», selon Ocha.

Sur les 2,4 millions d'habitants de Ghaza, quelque 1,4 million de personnes, habitants et personnes déplacées par l'agression sioniste, se trouvaient jusque-là à Rafah.

CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS)

Les travailleurs de 10 universités annoncent une grève



48.000 travailleurs dans 10 universités appartenant au système de l'Université de Californie ont voté en faveur d'une grève entamée pour défendre le droit de manifester pour la Palestine, a rapporté hier l'agence de presse Wafa. Cette mesure a eu lieu après les campagnes d'arrestations et d'agressions contre les étudiants dans les tentes, qui appellent à mettre fin à l'agression sioniste sur Ghaza, après l'échec par l'administration de l'université de régler les plaintes concernant le traitement avec les manifestations pro-palestiniennes. Les activistes ont considéré que le vote des travailleurs de l'université à entamer une grève demain constitue une résolution historique qui poussera les syndicats des autres universités et fédérations de travail à manifester pour la Palestine. L'annonce de la grève intervient deux jours après le vote du personnel académique de l'Université de Californie, où le syndicat a estimé que cela venait après que le système universitaire a modifié les politiques relatives à la liberté d'expression et à la discrimination dans les discours pro-palestiniens, et autorisé les attaques contre les manifestants pendant leur grève. Wafa a également rapporté que des écoles secondaires du Wisconsin, précédées par des écoles de l'Illinois, se sont jointes aux manifestations étudiantes dans les universités américaines, en quittant les salles de classe après la deuxième ou la troisième classe et en organisant des marches à l'intérieur des écoles pour demander l'arrêt de l'agression sioniste contre Ghaza.

Bombardements meurtriers sur Rafah

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste qui se sont concentrés sur Rafah à l'extrême sud de la bande de Ghaza. Au 225^e jour consécutif de l'agression sioniste contre l'enclave, au moins deux Palestiniens sont tombés en martyrs lors de bombardements de l'occupation au centre de la ville assiégée, a rapporté l'agence de presse Wafa citant des sources locales. La même source a indiqué que les avions de guerre sionistes ont ciblé une maison palestinienne au centre de Rafah, faisant deux martyrs, au centre et à l'est de la ville.

Par ailleurs, trois Palestiniens ont été blessés suite à un bombardement de l'aviation sioniste près de l'hôpital émirati, à l'ouest de la ville, selon Wafa. Plusieurs Palestiniens ont, en outre, été blessés par des tirs nourris de l'armée d'occupation, au moment où des bombardements d'artillerie ont également été signalés au sud-est de Rafah. Dans le nord de la bande de Ghaza, les avions de guerre de l'occupant sioniste ont effectué des tirs nourris à proximité de l'hôpital Kamal Adwan, faisant de nombreux blessés parmi les citoyens, tandis qu'au nord de Rafah, ils ont bombardé la zone «Mirage».

AU MOINS 35 MARTYRS AU CAMP DE JABALIYA

Plus de 15 civils sont tombés en martyrs et 30 autres ont été blessés, après des bombardements par l'armée de l'occupation sur le camp de réfugiés de Jabaliya, ville située au nord de la bande, a rapporté Wafa.

En outre, l'armée de l'occupation a bombardé l'entrée de l'un des centres des déplacés dans le camp de réfugiés, et a ciblé les citoyens qui ont essayé de revenir chez eux, ce qui a causé le décès des dizaines de civils et des blessés. Dans le centre de la bande, des blindés de l'armée d'occupation ont effectué plusieurs tirs à la mitrailleuse, tandis que des bombardements d'artillerie ont ciblé l'est des camps de Bureij et d'Al-Maghazi, selon des sources médicales citées par Wafa.

À Khan Younés, au sud de l'enclave, des tirs de missiles ayant visé une maison ont fait plusieurs blessés qui ont été évacués à l'hôpital européen de Ghaza. Au moment où des hélicoptères de l'entité sioniste ont effectué plusieurs tirs, l'artillerie sioniste a également visé le quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de



la ville de Ghaza, faisant plusieurs blessés parmi les citoyens, qui ont ensuite été évacués à l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi «Al-Mamadani».

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, vendredi dernier au soir, à la suite de violents bombardements de villages palestiniens, d'après Wafa. Un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés lors d'une frappe aérienne d'un avion contre une maison dans le camp de Jénine, a précisé l'agence de pres-

se, citant le ministère palestinien de la Santé. «Un martyr et six blessés, dans un état stable, sont arrivés aux hôpitaux gouvernementaux d'Ibn Sina et de Jénine suite au bombardement d'une maison dans le camp de Jénine», a poursuivi cette source.

Le directeur de l'hôpital de Jénine, Wissam Bakr, a déclaré à Wafa que le martyr, Islam Khamayseh, et cinq blessés sont arrivés à l'hôpital après que l'avion d'occupation a visé une maison à l'intérieur dudit camp.

CISJORDANIE

Les forces d'occupation s'installent dans plusieurs régions

Les forces d'occupation sioniste ont installé, hier, des barrages militaires sur l'entrée du camp de réfugiés d'Al-Jalazoun au nord de la ville de Ramallah, a rapporté l'agence de presse Wafa citant des sources locales palestiniennes. Les mêmes sources ont révélé que les soldats sionistes ont installé un barrage militaire, ont fouillé les véhicules des citoyens et ont vérifié leurs cartes d'identité, ce qui causé un grand embouteillage. À Jénine, les forces d'occupation ont arrêté des travailleurs de Ghaza dans la localité de Bartaa, au sud de la ville. Selon des sources médicales citées par Wafa, les forces d'occupation ont fait une descente dans la localité et ont arrêté des travailleurs de Ghaza, les agressant. À Qalqiliya, ils ont assiégé la localité de Habla, au sud de la ville.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un engagement et des résultats



L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT marquant le 68^e anniversaire de la grève historique du 19 mai 1956 où les étudiants de l'époque, sur décision des responsables de la lutte pour l'indépendance, avaient bravé tous les dangers de la répression coloniale pour que la voix de leur patrie soit entendue dans le monde.

Lors de la grève du 19 mai 1956, les étudiants ont investi en masse les rues pour confirmer leur détermination à recouvrer la souveraineté nationale. Ce ralliement étudiantin massif a eu un grand impact dans le monde prouvant ainsi à l'occupation coloniale l'attachement indéfectible de toutes les composantes du peuple à leur guerre libératrice. Conformément au même principe, les générations montantes sont appelées à s'inspirer des sacrifices de leurs aïeux pour bâtir une Algérie nouvelle résolument tournée vers la modernité et la prospérité. Cet appel est renouvelé en toute occasion par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui considère les étudiants comme la locomotive du changement et du développement. Dans plu-

sieurs Conseils de ministres, le chef de l'Etat revenait longuement sur le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, insistant à chaque fois sur la nécessité d'adopter une approche efficace qui permet de transformer l'Université en un véritable moteur de l'économie nationale. Dans le cadre du plan d'action gouvernemental, le cap a été mis sur la concrétisation de grandes réformes visant le raffermissement de la confiance entre les différents acteurs de l'institution universitaire. Le but étant de réhabiliter doucement mais sûrement l'image de cette enceinte sacrée. Ainsi, le Président a œuvré, dans le cadre de ses 54 engagements, à améliorer la qualité de la formation universitaire par souci de l'adapter aux besoins du marché du travail. Il a d'abord commencé par la mora-

lisation de la vie universitaire à travers la dotation des établissements universitaires et de recherche d'un dispositif réglementaire instaurant la culture de l'éthique et la déontologie au sein de l'espace universitaire. Pour améliorer la gouvernance universitaire, le chef de l'Etat a conçu, par ailleurs, une nouvelle organisation pour les établissements universitaires en vue de renforcer leur autonomie.

Il s'est essentiellement basé sur le processus de numérisation du secteur, lequel s'est traduit par la mise en place d'un système d'information intégré couvrant les activités pédagogiques, de recherche et de gouvernance. Pour concrétiser toutes ces ambitions, Tebboune a adopté une vision scientifique proactive fondée sur l'approche de l'Algérie nouvelle. Il s'est fixé comme but

dans son engagement numéro 41 de faire de l'Université un cadre de croissance et de créativité. Pour ce faire, il fallait délaisser les méthodes classiques dans l'enseignement supérieur au profit de la diversification des spécialités au diapason des mutations et des tendances mondiales. Le président de la République place donc l'Université au centre de ses préoccupations car il la considère comme la clé de voûte du développement du pays. Quant aux jeunes universitaires, ils sont dans l'épreuve de surmonter des obstacles d'une autre nature, plus complexes que ceux de la colonisation. Contrairement à leurs ancêtres de 1956, aujourd'hui, ils ont le privilège de posséder le savoir qu'ils doivent également utiliser au service de leur patrie.

■ Aya Malak

COMMENTAIRE

À L'AVANT-GARDE DE TOUTES LES LUTTES

Par Amirouche Lebbal

En répondant à l'appel de la Glorieuse Révolution, les étudiants et les lycéens algériens avaient sans hésiter sacrifié leurs rêves pour que l'espoir du peuple de vivre libre et indépendant puisse devenir réalité. Le 19 mai 1956, jour du lancement de la grève des étudiants, fut une date charnière et une étape décisive dans le combat libérateur. En effet, la jeune élite gréviste a rejoint en masse les maquis et porté la voix de la Révolution dans les tribunes internationales, mettant ainsi le colonisateur face à ses mensonges et sa propagande visant désespérément à obscurcir l'aura d'une cause que toutes les catégories sociales du peuple avaient épousée par conviction patriotique. De fait, l'étudiant algérien n'a jamais été le talon d'Achille de sa Révolution et l'Histoire a gravé dans ses plus belles pages qu'il était à l'avant-garde de la lutte. Comme son aîné, l'étudiant de 2024 n'est pas non plus le maillon faible de la nation. Le pays comp-

te sur lui dans toutes les circonstances, et de par son potentiel, il est propulsé pour constituer, une fois le diplôme acquis, la quintessence de la dynamique qui booste la locomotive de développement du pays, à plus forte raison en cette période cruciale du processus de diversification de l'économie nationale. Actuellement, la communauté estudiantine dépasse le 1,6 million d'inscrits, soit l'une des plus importantes communautés en termes de nombre par pays en Afrique. Chaque année, plus de 400.000 diplômés sont formés par l'Université dans 115 établissements, sans compter ceux des 75 autres établissements, dont la tutelle pédagogique relève du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. A l'indépendance, l'Algérie comptait une seule université et deux annexes. Non seulement, aujourd'hui, notre pays peut se targuer d'avoir franchi depuis un pas de géant, au point d'atteindre l'un des ratios les plus performants en matière d'effectifs inscrits pour 100.000 habitants, mais surtout garantit la gratuité des études du début jusqu'à la fin du cursus. Au regard de ces chiffres, le défi continué des pouvoirs publics est de mettre en place une politique engagée pour transformer ce potentiel en

une valeur ajoutée, en mesure d'aiguiller l'économie. Depuis un peu plus de quatre ans, l'Université effectue sa mue, jette les ponts de jonction avec son environnement socioéconomique et s'ouvre à l'international. Un chantier de réformes inévitable qui s'inscrit dans une démarche globale afin d'assurer la solidité de tous les ressorts et leviers sous-tendant la transition économique escomptée. Il s'agit donc, pour les hautes autorités, d'inverser le paradigme existant en faisant du diplômé universitaire un créateur d'emploi et de richesse, et non pas un chercheur de travail. La perspective de cette transformation se précise, tant à l'Université que dans la sphère économique. Avec la création d'incubateurs pour start-up et de nouvelles spécialités en phase avec la nouvelle architecture économique mondiale, l'Université est en passe d'assurer un environnement par excellence pour l'entrepreneuriat et l'innovation. Une dynamique qui s'inscrit en droite ligne avec les objectifs escomptés dans la stratégie du renouveau économique. Révolutionnaire hier et bâtisseur aujourd'hui, l'étudiant algérien a été et est toujours à l'avant-garde pour servir sa nation.

■ A. L.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

Le pari gagnant

EN PLUS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE, l'Université algérienne adopte une nouvelle approche dite entrepreneuriale. Celle-ci consiste à transférer des connaissances académiques acquises vers le monde économique et la création d'entreprises.

Mettre l'Université au service du développement et de l'économie nationale n'est plus aujourd'hui une simple vue de l'esprit, mais une réalité tangible. Pour cela, et conscient des liens étroits existant entre l'Université et le monde économique et qui sont essentiels pour le développement socioéconomique d'un pays, le gouvernement a pris de nombreuses mesures visant à inscrire pleinement et durablement l'Université sur la voie du développement économique à travers la promotion de l'esprit d'innovation et de créativité et la revalorisation des produits de la recherche scientifique.

La nouvelle vision tend à faire de l'Université une véritable institution sociale influente dans la société au service du développement économique. A cet effet, différents mécanismes sont mis en

œuvre au sein même des universités et centres de recherche pour préparer les étudiants diplômés et renforcer leur opérationnalité et adaptation au développement industriel et économique, via le portail dédié à encourager et à renforcer l'ouverture de l'Université à l'environnement socioéconomique. Le ministère de l'Enseignement supérieur s'emploie à mettre les produits de la recherche scientifique au profit de l'économie, à la faveur des offres de formation à caractère professionnel et de la valorisation des cursus de formation en ingénierie et sciences appliquées.

Il s'agit aussi de la promotion de la relation Université-entreprise, la création de groupes de recherche communs et la promotion de la recherche du développement au sein des institutions économiques nationales. Le secteur œuvre à tracer un programme de création d'incubateurs innovants et à développer le rôle de l'entrepreneuriat au sein des établissements universitaires pour ren-



forcer et promouvoir la créativité, l'innovation et la liberté d'initiative, de même que le développement de la culture entrepreneuriale et l'accompagnement des diplômés et des chercheurs dans leurs démarches visant à créer des pépinières d'entreprises et des start-up.

La volonté de soutenir la mission entrepreneuriale de l'Université est parfaitement incarnée à travers de nombreuses mesures prises par le gouvernement sous l'impulsion du président de la République. Au-delà de la mission d'éducation et de recherche, l'Université se transforme en une instance socioéconomique qui crée et génère des emplois et confère une plus-value à l'économie nationale.

PROJETS INNOVANTS

Les projets innovants qu'enregistre l'Université aujourd'hui «auront leur place dans l'économie de la connaissance, dans le cadre de la complémentarité entre les ministères de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique, et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises», a déclaré dernièrement le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Et pour y parvenir, un travail de sensibilisation se fait de manière continue à l'effet de nourrir les idées des étudiants et les sensibiliser sur leur rôle à court terme en tant qu'entrepreneurs, porteurs de projets de start-up et acteurs de la transition économique que connaît l'Algérie nouvelle. Le ministère de tutelle est plus que jamais déterminé à accompagner ces projets à travers la mise en place de mécanismes permettant d'aider les porteurs de projets à transformer leurs idées en produits industriels commercialisables, conformément aux modèles commerciaux et de marketing qu'ils exigent.

En s'engageant en faveur de cette nouvelle vision, l'Université algérienne est en train de connaître, aujourd'hui, une véritable révolution,

mettant en avant le grand intérêt accordé par le gouvernement à l'accompagnement des étudiants, notamment les porteurs de projets. Les efforts du ministère de l'Enseignement supérieur en matière d'orientation des étudiants vers la création de leurs propres start-up ont permis la soutenance de 350 mémoires de fin d'études, «un diplôme-une start-up», au cours de l'année universitaire en cours, ainsi que l'inscription de 1.400 brevets d'invention et plus de 400 projets innovants.

Il va sans dire que l'Université et le monde économique sont deux acteurs essentiels dans le développement socioéconomique, et leur collaboration est fondamentale pour former une main-d'œuvre qualifiée et stimuler l'innovation. Raison pour laquelle, il est devenu crucial de favoriser les échanges, les partenariats et les synergies entre ces deux acteurs pour garantir un développement économique durable et inclusif.

■ Amokrane H.

OUVERTURE DE L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE SUR LE MONDE

Une exigence de l'heure

L'université algérienne ne peut évoluer seule dans son coin. La nécessité de s'imposer dans le monde et d'arracher sa place parmi les universités à l'international passent assurément par des partenariats. Dans ce sens, le ministère de l'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique a donné, ces 5 dernières années, son aval pour la signature de plusieurs conventions inter-universitaires réunissant les établissements de l'enseignement supérieur algériens et leurs homologues internationaux. Cette coopération justement se décline sous plusieurs aspects. A partir de septembre 2022, la nouvelle politique du ministère est orientée vers un nouveau type de partenariat, qui consiste en le jumelage entre les établissements algériens et les établissements étrangers.

Actuellement, plusieurs conventions de jumelage ont été signées et plusieurs autres conventions de jumelage sont en cours de négociation et/ou en cours de finalisation. La relation institutionnelle dans le cadre des conventions de jumelage entre les deux parties est basée sur les différentes activités spécifiques, de type académique ou de recherche scientifique. Il s'agit d'activités pédagogiques conjointes dans le domaine de l'enseignement, telles que les écoles d'été et les programmes pédagogiques, de la collaboration en matière d'échange de doctorants et d'encadrement de doctorat en cotutelle, d'activités parascolaires communes dans les domaines académiques et scientifiques, telles que les cours de certification, les conférences et les symposiums.

La coopération concerne également des publications et projets de recherche et études collaboratifs, d'échange d'étudiants de premier et deuxième cycles, de chercheurs et d'enseignants. A ce titre, des conventions-cadres ont été signées entre des universités algériennes et étrangères pour donner davantage de visibilité aux établissements de l'enseignement supérieur et permettre aux étudiants et enseignants d'échanger leurs expériences avec leurs homologues aux Etats-Unis, en Turquie, en France, en Grande-Bretagne, en Italie et autres. Un autre aspect de la coopération internationale est l'ouverture d'annexes d'universités étrangères en Algérie. Cette démarche a pour objectif le renforcement des moyens de coopération, l'échange d'expériences et les missions scientifiques et académiques entre



les universités algériennes et leurs homologues dans d'autres pays.

Dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a intensifié les rencontres avec des ambassadeurs pour réitérer la disposition de l'Algérie à intensifier la coopération et à renforcer la coopération bilatérale avec d'autres pays, à travers des jumelages. Pour la diversifier, un projet de loi portant ouverture des universités algériennes aux étudiants étrangers est soumis au gouvernement. «L'Algérie accueille, depuis des décennies, des étudiants venus de pays africains

dans le cadre des accords de coopération bilatérale qui suivent leur formation dans nos établissements.

Mais le projet de loi vise à pouvoir recevoir des étudiants étrangers qui payent leurs études en Algérie», a affirmé le directeur général de la recherche au ministère, le professeur Mohamed Bouhicha, dans des précédentes déclarations. L'Université algérienne a pris un nouveau cap depuis quelques années pour une meilleure visibilité dans le monde et être attractive pour les étudiants et les enseignants étrangers.

■ Karima Dehiles

HISTOIRE DU MOUVEMENT ESTUDIANTIN ALGÉRIEN

De l'affirmation identitaire à la Révolution

Les étudiants algériens se sont organisés assez tôt en associations durant la colonisation. En effet, malgré leur nombre réduit sur les bancs des lycées et plus encore à fréquenter les amphithéâtres des universités, les étudiants, dans la foulée de l'effervescence du mouvement national, ont, dès 1919, créé la première association étudiante sous le sigle Amicale des étudiants musulmans de l'Afrique du Nord (AEMAN), dont Ferhat Abbas préside à ses destinées de 1927 à 1931.

Dans son ouvrage «Les étudiants algériens musulmans de formation française à Alger, en France et dans le monde (1880-1962)» (presses universitaires du Midi), l'auteur, Guy Pervillé, écrit qu'il a fallu que l'autorité coloniale ressentie le besoin de former des intermédiaires entre les deux sociétés qui se côtoyaient quasiment dos à dos pour que, à partir de 1850, apparaissent les premiers étudiants musulmans formés, en français et en arabe, dans les medersas officielles créées à Alger, Constantine et Tlemcen pour fournir en personnels mosquées, bureaux de justice et écoles indigènes, renforcées ensuite par la fondation en 1865 de l'École normale d'instituteurs de Bouzareah (Alger). Pour autant, cette frange instruite restait très minoritaire. En 1908, l'élite intellectuelle indigène comptait à peine 25 médecins, avocats, professeurs ou officiers et en 1914, seulement 67 bacheliers musulmans étaient recensés, dont seulement 29 avant 1910. Jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, l'AEMAN tentait de s'imposer face aux autres organisations étudiantes, mais on repère ensuite nombre de militants nationalistes qui se feront connaître lors de la guerre de Libération nationale, à l'instar de «Mohammed El Hadi Djemame, proche de Ferhat Abbas, président de 1940 à 1943, et Chaouki Mostefaï, vice-président en 1940-1941 et président en 1944-1945, militant du PPA et futur chef de la délégation du FLN dans l'Exécutif provisoire de 1962». Si les autorités coloniales s'inquièrent de cette évolution, elles ne purent empêcher l'émancipation du mouvement étudiant algérien vis-à-vis du mouvement étudiant français ni la mainmise graduelle des partis nationalistes sur ses organes dirigeants. En décembre 1953, Ahmed Inal, militant communiste, est à l'origine d'une Union des étudiants algériens de Paris (UEAP), ouverte aux partis nationalistes et aux étudiants européens, suivie par la formation d'une Union des étudiants algériens de Toulouse en mars 1955, avec l'intention de constituer le noyau d'une future Union nationale des étudiants algériens (UNEA), alors que l'ancien président de l'AEMAN, Belaid Abdesselam, avait déjà appelé, en décembre 1953, à former une Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema). Cette dernière sera fina-

lement créée sous ce même sigle le 8 juillet 1955 à Paris, en prenant soin d'en faire une organisation exclusivement algérienne pour éviter tout noyautage. Son premier président fut Ahmed Taleb Ibrahim. Yaker Layachi est vice-président, Mouloud Belaouane secrétaire général et directeur de la publication «L'Etudiant algérien, rappelle un intéressant document en PDF de la bibliothèque universitaire de l'USTHB intitulé «Ces étudiants qui changeront le cours de l'histoire» qui cite les membres du comité exécutif, des noms qui se feront bientôt connaître dans le firmament de la Révolution. Il y avait Layachi Yaker, Abderrahmane Cheriet et bien sûr les membres fondateurs en l'occurrence: Belaid Abdesselam, Mouloud Belaouane, Abdelmalek Benhabylès, Mohamed Seddik Benyahia, Lamine Khène, Réda Mailek, Messaoud Ait Chahhal, Ali Abdella, Aoufi Mahfoud, Belarbi Abdelkader, Mokhtar Bouabdellah, Tahar Boutamjit, Lakhdar Brahimi, Nordine Brahimi, Tahar Hamdi, Djamel Houhou, Mohamed Kellou Messaoud, Mohamed Khemisti, Lakhdar Ali, Mansour Benali, Mohamed Mokrane, Bachir Ould Rouis, Mohamed Raffas, Mohamed Rezoug, Taleb Chouieb, Sid Ali Tiar, Zeghouche Derradji. En fait, ses dirigeants s'étaient déjà tous ralliés au FLN et en mars 1956, l'Ugema réclame «la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, la libération de tous les patriotes emprisonnés, et des négociations avec le Front de libération nationale». L'organisation appela le 19 mai 1956 à la grève générale et illimitée des cours et des examens et à l'engagement dans les rangs de l'ALN. C'est le fameux «Avec un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres», sachant que nombre d'étudiants et intellectuels ayant été torturés et assassinés par l'armée coloniale française, à l'instar de Belkacem Zeddour (1923-1956) le premier étudiant martyr, le docteur Benaouda Benzerdjeb, ou Ahmed Réda Houhou, secrétaire de l'Institut Ibn Badis de Constantine. La manifestation des étudiants et lycéens algériens est violemment réprimée, et nombre d'entre eux n'hésite pas à rejoindre les maquis. L'Ugema fut dissoute par le gouvernement français le 28 janvier 1958, mais sa direction continua d'organiser le transfert d'un nombre croissant d'étudiants vers d'autres pays pour finir leurs formations ou renforcer les rangs des FLN-ALN. Les historiens ont souligné l'impact majeur sur l'opinion internationale et l'apport décisif du ralliement des étudiants à la lutte armée, brisant les allégeances du colonisateur et démontrant l'unité du peuple algérien et la légitimité de ses revendications nationales.

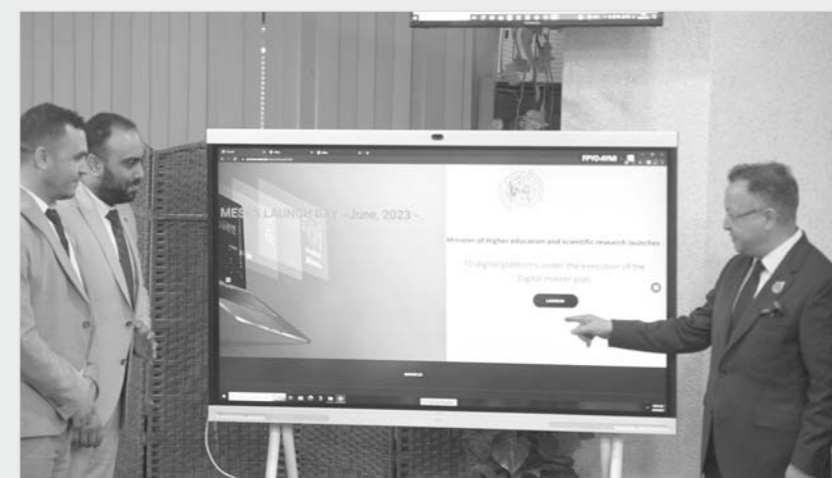
■ O. M.

NUMÉRISATION

Des défis et des réalisations

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mis en place une stratégie pour concrétiser la transition numérique et la dématérialisation de toutes les procédures en rapport avec la vie étudiante. Cette stratégie se décline en la mise en œuvre du schéma directeur du numérique au niveau de l'ensemble des établissements universitaires. Selon le ministre, ce schéma renferme sept axes stratégiques, 16 programmes stratégiques et 102 programmes opérationnels. Lesquels touchent l'ensemble des activités pédagogiques, les œuvres universitaires et la gouvernance de l'administration. Aussi, il est question d'agir de manière graduelle et suivant des priorités. Les caps ont été donc mis sur les universités, les instituts, les écoles et les écoles normales, puis l'Office national des œuvres universitaires (Onou), en plus des centres nationaux de recherche. Il est important de préciser, en ce sens, que le ministère de l'Enseignement supérieur a cerné d'abord des défis à révéler, tels que la mise en place des infrastructures nécessaires pour concrétiser les transformations digitales prévues. Il est question principalement de garantir à ces infrastructures une performance et une sécurisation. Il s'agissait également de réduire les disparités en termes d'accès à Internet et à la technologie numérique, outre le développement d'une culture numérique chez les usagers des espaces numériques à mettre en place, qu'ils soient des enseignants, des étudiants ou le staff administratif.

C'est à partir de ces priorités que les structures de l'enseignement supérieur ont pu se constituer un actif de logiciels dans différents domaines, qui ont été mutualisés afin de leur assurer une interopérabilité. L'on cite, à ce propos, la plateforme Progres, qui est un système intégré assurant un large éventail de services et prestations d'ordre national. L'optimisation des infrastructures pédagogiques a permis de répondre aux sollicitations en la matière, telles que la visioconférence et les cours à



distance. Ces usages numériques ont été propulsés surtout pendant et après la pandémie de la Covid-19. Parmi les réalisations du secteur dans le cadre de la numérisation, le lancement, en mars dernier, d'un centre de données au niveau du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist). Cette structure est la plus importante dans le secteur de l'enseignement supérieur. Elle a été consolidée par un espace académique, un incubateur et un centre de développement de l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, s'inscrit également la fabrication locale de la première table de dissection virtuelle «Techrib».

Fruit d'un travail de partenariat entre l'Université de Saïda, le groupe Condor et deux start-up, avec la collaboration d'un chercheur algérien établi à l'étranger. Cette table sera mise en service à l'Université de Saïda dès la prochaine rentrée universitaire. Par ailleurs, la tutelle a procédé, entre 2022 et 2024, au lancement de plus de 54 plateformes numériques. A titre d'exemple, la plateforme «Minhat», qui permet à l'étudiant de procéder, à distance, au dépôt de son dossier de la bourse uni-

■ A. Mehdi

Le satisfecit des syndicats

Les défis relevés par l'Algérie dans le secteur de l'enseignement supérieur par le biais de grands projets structurants confirment la détermination et l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à redorer le blason de l'Université algérienne (formations de qualité, alignée sur les évolutions mondiales, soutien aux recherches scientifiques, insertion économique, numérisation...)

Azzedine Rami, président de la Coordination nationale des enseignants d'université affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapp), soutient que le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a connu un saut qualitatif ces dernières années, avec des réalisations indéniables. «Le chef de l'Etat a tenu ses promesses envers le secteur incluses dans ses 54 engagements pris lors de sa campagne électorale» a-t-il insisté. Tout d'abord, explique-t-il, «le Président a misé sur la numérisation du secteur, comme en témoigne le lancement d'environ 60 plateformes numériques pour les enseignants, les employés et les étudiants, améliorant considérablement le service et facilitant son accès. «Cette initiative est perçue comme un grand bond qualitatif et un modèle de gestion à suivre pour tous les secteurs» a-t-il noté.

Il a également salué la décision exceptionnelle du Président de recruter plus de 12.000 professeurs d'université, praticiens hospitaliers et chercheurs permanents, dont 8.000 médecins au chômage, considérée



comme une mesure positive pour l'encadrement des étudiants en attendant l'examen de l'autre catégorie de médecins. A ses yeux, le chef de l'Etat a attaché une grande importance au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, comme en témoigne l'énorme budget alloué, permettant de créer de la richesse, de rompre avec les anciennes approches traditionnelles et de s'orienter vers l'entrepreneuriat en signant de nombreux accords avec divers secteurs, notamment le ministère de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que des Sports pour découvrir et accompagner les talents. L'Observatoire national de la

société civile joue également un rôle en permettant aux étudiants de s'engager et de renforcer leur citoyenneté. Dans ce même contexte, il a salué la décision du président Tebboune de revaloriser la bourse universitaire, garantissant ainsi la pérennité du caractère social du secteur, qui se manifeste par une éducation gratuite, des services de logement, de nourriture, de transport, et même des programmes sportifs et culturels. Sous la nouvelle politique du Président, l'Université algérienne a connu un tournant décisif en s'ouvrant sur le monde grâce à l'adoption de l'enseignement en anglais, offrant ainsi de nouvelles possibilités de formation. Abdelhafid Milat, coordonnateur national du Conseil

■ Samira Sidhoum

CLASSEMENT DES UNIVERSITÉS ALGÉRIENNES À L'ÉCHELLE MONDIALE

Une progression significative

L'ALGÉRIE TRACE PROGRESSIVEMENT SON CHEMIN DANS LE PAYSAGE MONDIAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Elle démontre ainsi une évolution constante et significative qui témoigne du potentiel prometteur de l'enseignement supérieur.

Les résultats du classement mondial des universités du Times Higher Education (THE) pour l'année 2024 fait ressortir 23 universités algériennes qui ont fait leur entrée, pour la première fois, contre 13, l'année précédente, où l'Université de Sétif avait fait la renommée du pays en se classant 1^{re} au Maghreb et 2^e en Afrique. Ainsi, cette année, l'Algérie décroche la première place au Maghreb et la deuxième en Afrique en termes de nombre des universités intégrant ce classement mondial. L'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel Abbès figure en tête du classement au niveau national, suivie des universités Ferhat-Abbès de Sétif et 20-Août-1955 de Skikda.

Il est à préciser que l'Université de Sidi Bel Abbès a pu décrocher la deuxième place au Maghreb et dans le continent africain. Cet accomplissement remarquable témoigne de l'engagement continu de l'Algérie en faveur d'un enseignement supérieur de qualité. Il reflète également les efforts constants déployés par le gouvernement pour améliorer le système éducatif et encourager la recherche et l'innovation. Le classement Times Higher Education est parmi les plus prestigieux classements. Et il se base sur plusieurs critères incluant un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tels que le



nombre de professeurs chercheurs et d'étudiants ainsi que la production scientifique et son impact sur la base de données Scopus. Il repose aussi sur 18 autres critères de sélection rigoureux, notamment la qualité de l'enseignement, l'environnement de la recherche, l'ouverture à l'international et la qualité des recherches. Ces critères sont établis pour évaluer la performance globale des universités dans plusieurs domaines académiques et institutionnels. Chaque université est jugée dans

cinq catégories, couvrant les missions principales de toutes les universités mondiales comme l'enseignement qui comprend l'environnement d'apprentissage, l'environnement de recherche (volume, revenus et réputation), la qualité de la recherche (force de la recherche, son excellence et son influence), orientation internationale (personnel, étudiants et recherche), et l'industrie (revenus et brevets). La réputation de cet index repose sur sa capacité à établir des classements

objectifs et fiables. Ce qui en fait une référence reconnue à l'échelle mondiale dans le domaine de l'enseignement supérieur. L'amélioration et la progression continue des critères évalués dans ces classements peuvent avoir un effet bénéfique sur la recherche scientifique et le progrès technologique en Algérie. Cela permettra également indirectement à la concrétisation des objectifs de développement du pays.

■ Souha Bahamid

LE P^r MOHAMED BOUHICHA, DG DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

«Les pôles universitaires visent à renforcer l'innovation et la visibilité»

Entretien réalisé par :
Samira Azzegag

L'université algérienne a fait un bond qualitatif depuis les quatre dernières années grâce à l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En témoigne sa position à la tête des classements maghrébin, africain et arabe, selon «Times Higher Education (THE) : The Young University Rankings 2024». Dans cet entretien, le Pr Mohamed Bouhicha, DG de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, en explique les tenants et les aboutissants ainsi que les enjeux escomptés.

L'Université de Sidi Bel Abbès figure dans le top du classement récent du «THE». C'est un défi relevé ?

La question du classement des universités a été prise en charge, dès l'installation par le ministre de tutelle, Kamel Baddari, d'une commission portant sur le renforcement de la visibilité des universités au niveau mondial. Ces classements, qui obéissent notamment à des considérations économiques, visent, le cas échéant, l'attraction des capitaux. Un texte réglementaire a été élaboré pour permettre à nos universités de capter les étudiants étrangers. Pour avoir de meilleurs résultats, le ministre du secteur a opté pour la création de pôles d'excellence avec pour objectif de valoriser les résultats des recherches innovantes pour être en phase avec les baromètres des classements internationaux des meilleures établissements académiques. Le premier re-



groupement comprendra l'USTHB, l'Université Alger 1 et quelques centres de recherches dans l'espoir d'un second classement de «THE» (basé sur les critères recherches, enseignement, coopération internationale et relation avec le secteur industriel), dont le résultat paraîtra en septembre, ou dans de Jiao Tong de Shanghai. Celui-ci catégorise les établissements en fonction du critère de la compétence. Justement, dans ce dernier domaine, il y a lieu de noter que l'université de Sidi Bel Abbès émerge du lot. Celle-ci, note-t-on, figure parmi les 150 meilleures en génie-civil, les Tops 200 en génie mécanique, et dans les 200 à 300 dans le domaine des sciences de matériaux. Par ailleurs, certaines agences de classement se

basent exclusivement sur les données des universités, d'où l'intérêt d'encourager nos chercheurs à faire des publications dans les revues de renommée.

Quelles sont les mesures prises pour instaurer cette dynamique ?

La tutelle a mis en place une stratégie sectorielle qui s'étale jusqu'au 2029. Elle est fondée sur 3 objectifs principaux. Il s'agit de l'enseignement et la formation supérieurs de qualité, la recherche scientifique utile, l'innovation et la création de richesse. Cet objectif permettra de trouver des solutions aux défis actuels en matière économique notamment, tels que la transition écologique ou énergétique,

ou la souveraineté sanitaire et alimentaire. Dans cette perspective, plusieurs mesures ont été prises, entre autres, l'initiation de textes réglementaires garantissant des incitations fiscales. Pour ce faire, il y a eu création de 190 filiales sous forme de bureaux d'étude, 102 centres de développement de l'entrepreneuriat, 27 maisons d'intelligence artificielle, 96 incubateurs, 86 centres d'appui à la technologie et à l'innovation (Cati) et 60 laboratoires de fabrication (Fablab).

Il y a lieu de citer aussi la mise en place de 21 plateformes technologiques, 8 plateaux techniques d'analyses physiques et chimiques, deux pôles de vulgarisation, un plateau technique de développement de logiciels, aboutissant ainsi à la création de 75 services communs de recherche scientifique et de développement technologique et 74 équipes mixtes.

Un budget conséquent a été alloué à la recherche scientifique. Est-ce que le ministère a réfléchi à un business modèle pour un retour d'investissement ?

Le département s'est doté d'un dispositif institutionnel garantissant la pérennité de la recherche. Cela nous a permis de passer de 15 publications scientifiques par million d'habitants en 2000, à 330 par million d'habitants. Ce qui est un bond significatif, puisque nous figurons actuellement parmi les premiers pays en termes de croissance, en matière de production scientifique. Le taux de rang magistral qui ne dépassait pas les 15% a été élargi pour atteindre les 60%. Toutefois, le tissu industriel est en déphasage par rapport à cette évolution. Il est incapable d'absorber ces innovations, et c'est le point faible de l'écosystème. Les produits

valorisables, transférés vers le secteur industriel, restent minimes. Parmi les 500 prototypes réalisés, une dizaine seulement a été transférée pour maturation et industrialisation. Les institutions économiques s'intéressent très peu aux résultats des recherches, en dépit des campagnes de sensibilisations. Pour ce faire, il y a eu la décision de création d'entreprises dans les centres de recherches, à même de commercialiser le produit fini.

Les universités ont été dotées d'incubateurs. A priori, a-t-on atteint les visées tracées en termes de création de start-up et diffusion de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants ?

L'expérience de l'écosystème d'innovation universitaire est très récente, mais malgré cela, l'engouement des étudiants pour les projets d'entrepreneuriat est important. Et c'est l'objectif principal de l'arrêté ministériel 12-75 un diplôme-un start-up/un diplôme-un brevet», soutenu par la création du Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et des incubateurs d'entreprises universitaires, développés pour accompagner les étudiants. Résultat, à travers une année de l'application de l'arrêté ministériel, parmi 6.000 thèses de fin d'études, 3.000 ont été orientées vers les CDE. Plus de 400 ont eu, quant à elles, le label de projet innovant et ont bénéficié de soutien financier afin de créer de start-up. Désormais, les prémices du nouveau paysage économique - du doing business - sont présentes. Je cite à titre d'exemple Yassir, la start-up la plus valorisée d'Afrique du Nord et l'une des sociétés les plus valorisées d'Afrique et du Moyen-Orient.

■ S. A.

CLÔTURE DU MOIS DU PATRIMOINE

Un bilan très positif

LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS, SORAYA MOULOUJJI, A PRÉSIDÉ, HIER, AU PALAIS DE CULTURE, MOUFDI-ZAKARIA À ALGER, la cérémonie de clôture du Mois du patrimoine.

La rencontre s'est déroulée en présence du représentant du président du Conseil de la nation, des membres du Parlement, ainsi que des représentants des ministres de la Justice et des Affaires religieuses et de plusieurs corps constitués. A cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a rappelé que le coup d'envoi du Mois du patrimoine, a été donné dans la capitale des Hammadites, Bejaïa. Une région récemment touchée par des séismes ayant causé des dégâts considérables aux monuments et édifices culturels datant de longues périodes. La ministre a rappelé que «la volonté et le savoir-faire des autorités publiques et de la direction de la culture et des arts ont réussi à sauvegarder ce riche patrimoine et faire face à divers risques environnementaux et naturels».



Le bilan des activités de ce Mois visant à sensibiliser à l'importance du patrimoine culturel a été jugé selon Mouloudji «très positif». «Le Mois du patrimoine a été marqué par la qualité du contenu scientifique et culturel, en particulier lors des colloques scientifiques organisés par diverses institutions culturelles et muséales»,

a-t-elle affirmé. Rappelant que les 57 colloques organisés dans les quatre coins du pays ont vu la participation de plus de 200 chercheurs dans le patrimoine culturel des différentes universités et centre de recherche à côté de la participation des chercheurs venus de la Palestine et du Sahara occidental. La ministre s'est également

attardée sur les différentes formations et activités qualitatives qui ont été dispensées au profit des collectivités locales de la plupart des wilayas. Elle a souligné l'importance du soutien de tous les partenaires impliqués dans la protection du patrimoine culturel. A ce titre, un cycle de formation a été organisé pour les cadres de la Direction générale de la Sûreté nationale, ainsi que le premier atelier de formation à l'intention des magistrats. Mouloudji a énuméré des recommandations pour améliorer les programmes culturels futurs, en particulier en ce qui concerne la promotion efficace de notre patrimoine culturel. La cérémonie de clôture a été marquée d'une part par la remise des certificats de formation spécialisée aux juges ayant participé à l'atelier sur la protection du patrimoine culturel, et d'autre part, par la remise des certificats d'habilitation à plusieurs architectes. La ministre de la Culture a également remis la médaille du chercheur archéologique aux Professeurs Mohamed Mostapha Filah, Azeddine Bouyahyaoui et Mohamed Bachir Cheniti en reconnaissance de leurs contributions à la recherche archéologique algérienne.

■ Souha Bahamid

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Des master class sous le signe de la diversité musicale

Le Festival culturel international de musique symphonique qui se tient depuis jeudi dernier à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, est marqué, en plus des concerts de musiques, par des cours de masterclasses et conférences, attirant un public intéressé, constitué essentiellement de jeunes musiciens et mélomanes. La journée d'ouverture des masterclasses a débuté hier avec une session animée par le pianiste mexicain Rolando Garza et la chanteuse soprano Rebeca Olvera.

A cette occasion, le pianiste Garza a séduit l'assistance avec sa virtuosité dans le jeu du piano tandis qu'Olvera a apporté une touche vocale originale et puissante. Suite à quoi, ensemble, ils ont prodigué des cours précieux sur l'interprétation et la précision technique, insistant sur l'importance de la connexion émotionnelle avec le public. Les participants, de leur côté, se sont dit chanceux

d'avoir eu la chance de jouer et de recevoir des commentaires directs, rendant l'expérience à la fois interactive et éducative. Le pianiste français Ionel Streba a pris le relais avec une approche pédagogique complémentaire. Connu pour sa capacité à simplifier des partitions techniques complexes, Streba a mis en lumière l'art de transformer la technique en expressivité musicale.

Ses démonstrations ont permis aux participants de saisir des concepts avancés de manière accessible. Les jeunes musiciens ont non seulement appris à perfectionner leur technique, mais ont également été inspirés par son interprétation expressive et fluide. Axée sur l'importance de la respiration et du contrôle du son, Debonne a partagé des techniques novatrices pour améliorer la qualité sonore et l'endurance des flûtistes. Sa session a été particulièrement bénéfique pour les

participants, qui ont pu explorer de nouvelles facettes de leur instrument et affiner leur style personnel sous sa direction experte. La matinée s'est terminée en beauté avec une prestation du clarinettiste turc Oguz Karakas.

Réputé pour sa virtuosité, Karakas a captivé les musiciens dans une session basée sur la maîtrise technique et l'interprétation des œuvres contemporaines. Ses explications claires et ses démonstrations ont offert aux clarinettistes des outils concrets pour améliorer leur pratique quotidienne et leur performance scénique. Ce premier jour de master class a été très enrichissant pour les apprenants les disposant d'une plateforme de formation pédagogique. Les échanges entre les artistes et les étudiants ont été d'une grande richesse également, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage mutuel.

■ Walid Souahi



Le Klenke-Quartet enchante le public du TRTO



Dans le cadre de la 13^e édition du Festival culturel international de musique symphonique d'Alger (16 au 21 mai 2024), le Théâtre régional de Tizi Ouzou (TRTO) Kateb-Yacine est programmé pour deux représentations. La première avec le quartet allemand Klenke et la seconde avec l'Orchestre symphonique Simón Bolívar du Venezuela prévues respectivement pour les 16 et 19 mai. C'est ainsi que le public du TRTO a eu droit à un reposant moment musical avec le Klenke-Quartet, un groupe de musique à cordes. Un quartet qui a exécuté des partitions et pièces de compositeurs que le groupe affectionne particulièrement, notamment Mozart et Debussy. Composé de quatre femmes, Annegret Klenke (premier violon), Beate Hartmann (deuxième violon), Yvonne Uhlemann (alto) et Ruth Kaltenhäuser (violoncelle), le Klenke-Quartet est né en 1991 au sein de la prestigieuse école de musique de la Hochschule für Musik Franz Liszt de Weimar avec la même composition du groupe. Les quatre femmes de Weimar, qui exécutent à la perfection tous

les morceaux qu'elles ont interprétés au TRTO, dénotant le travail qu'elles accomplissent grâce à leur compréhension précise, contrôlée et magistrale de la musique, ont suscité l'enthousiasme du public présent. Les quatre musiciennes à cordes ont joué merveilleusement bien leurs partitions en parfaite harmonie, ce qui confirme leur renommée mondiale et les distinctions reçues, comme le Prix Mozart 2022. Interrogée à la fin du spectacle, Annegret Klenke n'a pas manqué de nous exprimer, au nom de ses autres camarades, «le bonheur de se retrouver en Algérie et surtout de constater que le public apprécie bien la musique et la symphonie». Et d'ajouter: «Franchement, je ne m'attendais pas à un tel accueil et surtout à un tel enthousiasme pour la musique». Pour sa première en Algérie et en Afrique en général, le groupe a été surtout impressionné par l'architecture de la salle du TRTO et surtout son acoustique. «C'est l'une des meilleures salles et meilleures scènes dans lesquelles nous avons joué», conclut-elle, «une fois rentrée en Allemagne, je ne manquerai pas de faire l'éloge de ce merveilleux public pour sa chaleur, son accueil et sa passion pour la musique, mais aussi pour cette belle salle dont les concepteurs sont à féliciter». Rendez-vous est donc donné dimanche pour un autre moment de symphonie avec le célèbre orchestre symphonique Simón Bolívar du Venezuela, l'un des plus importants d'Amérique Latine.

■ Rachid Hammoutène

L'ART EN THÉRAPIE Une méthode d'apprentissage révolutionnaire

Dans un monde où l'éducation est en constante et perpétuelle évolution et dans une Algérie où émergent de nombreux talents, Bouchra Ikhenazene se démarque avec un projet innovant. En sa qualité de professeure de langue passionnée, éducatrice expérimentée interprète et traductrice (Anglais, Français, Arabe) est également artiste peintre. Elle révolutionne les méthodes d'apprentissage des langues, de l'écriture et du dessin. Son concept déjà appliqué sous d'autres cieux, consiste à ouvrir des ateliers dans un cadre aéré et semi-ouvert, reposant et calme pour toutes personnes désirant apprendre et s'exprimer par l'art. «Mon projet se résume à dessiner et à s'exprimer en toute liberté dans un espace jardin», explique-t-elle. L'artiste peintre, ne limite pas l'accès à ses cours, sans restriction d'âge elle vise les enfants, les jeunes et les seniors. «La clientèle de l'atelier est composée de toutes les catégories sociales», ajoute-t-elle. Consciente des défis auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs traditionnels, Ikhenazene aspire à offrir une alternative inspirante et engageante. Ses ateliers visent à encourager la créativité, la curiosité et l'autonomie chez ses apprenants tout en renforçant leurs compétences fondamentales. «Je crois fermement que tout apprenant possède un potentiel unique à explorer et à développer», ajoute-t-elle. «Mes ateliers seront des espaces où les étudiants pourront découvrir leurs passions sans aucun jugement ni restriction», poursuit-elle. Son rôle, dit-elle, est de les guider et de les orienter vers leurs objectifs dans une atmosphère de bienveillance et de paix. Les séances d'apprentissage couvriront un large éventail de sujets, allant des arts créatifs, des langues étrangères et de l'écriture, tout en s'adaptant aux besoins et aux intérêts divers des apprenants, en favorisant un environnement de collaboration et d'exploration. Elle a déjà fait plusieurs essais et elle assure que les résultats ont été très satisfaisants. Néanmoins, la professeure est face à un défi crucial: elle ne possède pas un espace où elle peut remettre son projet à exécution, après la fermeture des écoles où elle avait ouvert, ses ateliers. L'interprète souhaite ouvrir ses sessions et les mettre au profit de la société algérienne. Elle lance de ce fait un appel aux autorités afin d'acquiescer un espace où elle pourrait animer ses ateliers. «Je voudrais pouvoir travailler et faire profiter tout le monde de l'art en thérapie», conclut-t-elle.

■ S. Bahamid

LES COURSES À BARIKA



LE CHEVAL DU JOUR
6-Beni Sakeb

LE COUP SUR PLACÉ
1-Zaim el Madjd

LE JOKER DE CHARME
13-Eclair

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
1-6-11-13-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

1-Zaim Al Madjd / 6-Beni Sakeb / 11-Saman (0) / 2- Cheikh El Arabe / 5-Star Of Algeria / 12-Tamouh Zen / 4-Skandar / **En H.S : 1-6-11-2-X**

TURIE

HORIZONS • Dimanche 19 Mai 2024

Cagnotte pour une arrivée jackpot

O aura à plancher ce dimanche à l'hippodrome Guiri Aissa de Barika sur une épreuve à caractère où l'on retrouvera bon nombre de coursiers qui ont tendance à voyager à travers les différents hippodromes et, cela afin d'engranger le maximum de gains, une démarche tout à fait compréhensible mais qui risque à la longue de décourager les volontés les plus tenaces en matière de pronostic, car ces déplacements risquent de se répercuter sur les rendements de chaque athlète qui doit gérer ses aléas qui sont en premier lieu : La distance, qui change d'une course à une autre, le profil du parcours des pistes des différents hippodromes et surtout ces changements de monte récurrents, ce qui donne lieu à un contexte avec lequel on doit composer, mais dont la finalité participe à l'émergence de très grosses arrivées accompagnées très souvent de cagnottes qui sont devenues monnaie courante, comme ce sera le cas ce dimanche et qui font courir nos amis turfistes à la recherche de ce fameux pactole, mais qui reste très souvent inaccessible pour les raisons évoquées ci-dessus, car en règle générale, la logique est très souvent remise en cause, c'est pour cela qu'il faut dans ce cas de figures tenter un ticket «au petit bonheur la chance» qui peut pourquoi pas mener vers ce jackpot tant rêvé. Cela dit, encore une fois, essayons tant bien que mal de tenter de démêler l'écheveau de l'issue finale de ce pari quinté qui bien-sûr s'annonce très difficile à déchiffrer avec ses quatorze partants qui se produiront sur la distance de 1.300 mètres, une distance qui a été retenue à satiété et qui peut nous réserver de belles surprises au sprint final si l'on se réfère à la composante de l'épreuve en présence. Il faudra donc accorder la primauté aux coursiers qui se sont déjà illustrés dans ce genre d'épreuves, mais cela reste aléatoire, il faut en convenir, car sur le parcours retenu et sur la qualité des coursiers en lice, tous les scénarios sont à envisager dans ce prix Rabita, reste ouvert aux chevaux de 4ans et plus de race Pur-Sang arabe nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 221.000 DA en gains et places depuis le 01.04.2023 à ce jour. 4 ans 51 kg, 5 ans et plus 53 kg avec surcharge de 1 kg par tranche de 44.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.



21

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

DIMANCHE 19 MAI 2024

15h30

PRIX : RABITA PUR SANG ARABE
N.E.E

TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ

350.000 DA • 1.300 MÈTRES

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
T.Dilmi	01	Zaim Al Madjd	Ab.Attallah	58	05	Med.Hamidi	Peut vaincre
M.Sellami	02	Cheikh El Arabe	A.Kouaouci	57	04	Propriétaire	Bien monté
R.Missaoui	03	Dhatan	O.Chebbah	57	14	A.Chebbah	Rien de probant
S.Berrah	04	Skandar	Ch.Attallah	57	13	Propriétaire	Des chances
S.Allia	05	Star Of Algeria	D.Boubakri	56	01	O.Guitoun	Sur sa valeur
A.Bouakaz	06	Beni Sakeb	H.Raache	56	03	H.Ferhat	Belle chance
T.Dlih	07	Rista	A.Lehchehab	56	07	Am.Lacheheb	Aléatoire
H.Djaïet	08	Hababa	T.Ali Ouar	55	09	Propriétaire	Trouble-fête
H.Djaïet	09	Azemour	F.Chaabi	55	11	Propriétaire	Pourquoi pas
A.Boulahia	10	Vive The Peace	A.Benzerga	55	02	A.Chebbah	La rentrée
S.Rouichi	11	Saman (0)	Ms.Aida	55	08	Propriétaire	Belle carte
T.Hamza	12	Tamouh Zen	Ab.Boulesbaa	54	12	Propriétaire	Bien placé
A.Chebbah	13	Eclair	Sh.Benyettou	54	06	Propriétaire	Le joker
Ch.Bouden	14	Hamza Tilimcen	Jj.Ch.Chaabane	53	10	A.Latteli	Début

(0) : Cheval portant une œillère

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

1-Zaim Al Madjd
5-Star Of Algeria
4-Skandar
6-Beni Sakeb
13-Eclair
12-Tamouh Zen
11-Saman (0)

SECONDES CHANCES

2- Cheikh El Arabe
9-Azemour
8-Hababa
7-Rista

OUTSIDERS

3- Dhatan

ABANDONNÉS

10-Vive The Peace

QUINTESCOPE



BARIKA

1-Zaim al Madjd : Ce male gris de 5ans de la grande écurie T.Dilmi, retiré à sa dernière sortie, alors qu'il restait sur une belle victoire sur 1200mètres, misera sur ses retrouvailles avec le jockey en herbe

AB.Attallah pour terminer en très bon rang à l'arrivée.

2-Cheikh el Arabe : Ce vieux routier de 9ans qui aura contre lui ses fréquents changements de monte mettra à profit sa longue expérience dans ce genre d'épreuve et son excellente 2eme place sur le même parcours du jour pour décrocher un accessit.

3-Dhatan : Seul plaidera en sa faveur la réussite de son jockey du jour O.Chebbah, car jugé sur l'ensemble de ses dernières sorties, il faut reconnaître qu'il ne sera pas convié à une sinécure, loin s'en faut.

4-Skandar : Très en verve ses dernières courses, cet excellent protégé de l'efficace écurie S.Berrah, qui n'engage qu'à bon escient et qui vient de terminer 5eme sur le même parcours du jour fera partie des meilleures chances de l'épreuve qui nous intéresse.

5-Star Of Algeria : Ce male alezan de 5ans a la qualité reconnue a terminé 7eme sur 1500mètres a sa dernière sortie a Djelfa, repris cette fois par le talentueux jockey D.Boubakri avec lequel il avait terminé 2eme sur 1400mètres a M'sila aura une belle carte à jouer au sprint final.

6-Beni Sakeb : Ce protégé du très habile entraîneur H.Ferhat à briser son écart lors de son dernier essai en remportant une belle victoire sur 1200mètres,

reconduit après coup, il mettra à profit sa forme affichée pour continuer espérons-le sur sa lancée.

7-Rista : Elle a foncièrement déçu a sa dernière sortie a Laghouat, alors qu'elle venait de terminer auparavant 6eme sur le même parcours qui nous intéresse, renouant avec la compétition il lui faudra gérer la défection de son jockey habituel M.Bouchama, cependant elle mérite d'être cochée dans une longueue.

8-Hababa : Cette protégée de la très habile écurie H.Djaïet qui n'a connu comme distance que celle du jour misera sur sa victoire du 21 février dernier a El Eulma et sur sa dernière sortie ou elle a terminé 6eme sur 1300mètres pour venir semer la zizanie au disque d'arrivée.

9-Azemour : Ce vieux cheval de 11ans compagnon d'écurie de la jument Hababa vient d'être mi au vert alors qu'il avait échoué lors de son dernier essai sur 1200mètres, reprenant du service sous la houlette du chevronné jockey F.Chaabi il peut venir effacer sa dernière déconvenue.

10-Vive The Peace : Course de rentrée.

11-Saman : Idéalement placé de par la condition de la course du jour, ce vieux routier de 10ans qui reste sur deux excellentes performances, mérite qu'on s'attarde sur ses chances pour venir terminer en bon rang à l'arrivée, malgré la défection de son jockey habituel S.Benyettou.

12-Tamouh Zen : Ce poulain de 4ans, relevant de la très habile écurie T.Hamza vient de réaliser une belle performance pour sa course de rentrée après près de 5mois d'absence, ce qui lui vaudra à ne pas en douter de nombreux preneurs a l'heure des choix, même s'il a tendance à changer très souvent de partenaire.

13-Eclair : Ce male alezan de 7ans n'a pas couru depuis le 21 janvier dernier, alors qu'il restait sur une belle victoire sur 1100mètres, revenant à la compétition, il faudra le surveiller de près, car pour peu qu'il soit présenté avec tous ses moyens il peut venir s'inviter à belle cote à l'arrivée.

14-Hamza Tilimcen : Course d'entrée.

FOOTBALL

ANGLETERRE

Manchester City historique ou Arsenal euphorique ?

MANCHESTER CITY TOUCHE DU DOIGT UN QUATRIÈME TITRE CONSÉCUTIF, série jamais réalisée en Premier League, mais Arsenal veut encore croire à son «rêve», vingt ans après sa dernière couronne, aujourd'hui (16h00), en conclusion d'une saison à suspense.

Les rivaux ont lâché les chevaux en 2024, portés par un rythme effréné, et seulement deux petits points les séparent devant la ligne d'arrivée. Les Citizens, en pole, s'avancent avec gourmandise vers un quadruple historique, mais gare au dérapage, car une défaite ou un nul contre West Ham, à domicile, ouvrirait la porte à Arsenal, hôte d'Everton. «Tout le monde aimerait être à notre place, c'est certain. En même temps, est-ce que ça va être facile ? Absolument pas», a mis en garde Pep Guardiola, entraîneur sacré cinq fois sur les six dernières saisons. Manchester City tient à la Premier League comme à la prunelle de ses yeux, surtout après avoir laissé filer la Ligue des champions dès les quarts de finale. Or, il reste sur huit victoires successives et n'a plus perdu depuis le 6 décembre en championnat. Arsenal est la seule écurie qui a réussi à suivre la cadence en 2024, avec 14 succès, un nul méritant chez City (0-0) et un revers, 2-0 à Villa Park, pour seul accroc. Sans que cela suffise, pour l'heure, à dépasser la machine infernale pilotée par Erling Haaland et consorts. N'allez pas dire à Mikel Arteta, toutefois, que les jeux sont faits. L'Espagnol, nommé fin 2019, espère un coup de pouce de la part de West Ham et David Moyes, l'entraîneur qui lui a fait découvrir la Premier League, comme joueur, en 2005 à

Everton. Miser sur un relâchement des Mancuniens dans leur Etihad stadium, citadelle invaincue depuis novembre 2022 en Premier League, semble néanmoins un pari osé. Emmanuel Adebayor, ancien attaquant togolais des Gunners, n'y croit pas. «Je pense que vous savez déjà qui va gagner. C'est City, bien sûr. Malheureusement pour Arsenal, ils ont l'équipe la plus forte d'Angleterre en face d'eux», a-t-il déclaré à des médias, en marge d'un tournoi amical de la Fifa à Bangkok.

MANCHESTER UNITED HORS D'EUROPE ?

Championne ou pas, l'équipe actuelle d'Arsenal a réussi à réenchanter ses supporters avec un jeu flamboyant qui a ravivé l'espoir d'un premier titre depuis 2004, celui des «Invincibles» d'Arsène Wenger. Retrouver le lustre d'antan est encore un projet inachevé pour Manchester United. L'équipe de Bruno Fernandes et Marcus Rashford aborde la dernière journée au huitième rang, avec une différence de buts négative (-3), et risque de ne pas jouer l'Europe la saison prochaine. Il faudra gagner à Brighton aujourd'hui pour espérer au moins accrocher la 7^e place (peut-être qualificative pour la Ligue Conférence), actuellement détenue par Newcastle avec le même nombre de points. Terminer en dehors du top 7 serait une première depuis 1990, et une véritable catastrophe pour l'entraîneur Erik ten Hag, même s'il reste une finale de Coupe



d'Angleterre à jouer le 25 mai contre City. Chelsea paraît par contre bien parti pour terminer sixième. Il reste même aux «Blues», adversaires de Bournemouth, un petit espoir de déloger l'actuel cinquième, Tottenham, trois

points devant. Les «Spurs» vivent une fin de saison catastrophique (cinq défaites en six matches) et espèrent terminer sur une bonne note à Sheffield United, lanterne rouge reléguée aux côtés de Burnley et, bientôt, Luton.

Foden sacré joueur de l'année

L'attaquant international anglais, Phil Foden 23 ans, a été désigné meilleur joueur de la saison 2023-2024 en Premier League, une récompense qui revient pour la cinquième année d'affilée à Manchester City. L'ailier ou milieu offensif a inscrit 17 buts et délivré 8 passes décisives, un record personnel, en 34 apparitions cette saison, contribuant à la réussite de son club formateur, leader avant l'ultime journée de championnat disputée aujourd'hui. Foden a pris la lumière durant la saison 2023-2024 notamment lorsque Kevin De Bruyne, le maître à jouer de Manchester City, était bloqué à l'infirmerie. Il est le deuxième joueur de champ le plus utilisé (en nombre de minutes jouées) par Pep Guardiola. Foden succède à ses coéquipiers De Bruyne (lauréat en 2019/2020 et 2021/2022), Ruben Dias (2020/2021) et Erling Haaland, son prédécesseur. L'attaquant norvégien faisait partie des huit joueurs nommés pour le prestigieux prix cette année, en compagnie d'Alexander Isak (Newcastle), Martin Odegaard et Declan Rice (Arsenal), Cole Palmer (Chelsea), Virgil van Dijk (Liverpool) et Ollie Watkins (Aston Villa). Le vote a été effectué par un panel d'experts, comprenant des anciens joueurs et des journalistes notamment, et par des supporters. Foden réalise un doublé après avoir également été désigné joueur de l'année 2024 par la Football Writers Association (FWA), l'association des journalistes sportifs anglais.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Lille et Brest pour l'accès direct en C1, Marseille pour ne pas rater l'Europe

La lutte entre Lille (3^e) et Brest (4^e) pour l'accès direct en Ligue des champions reste l'enjeu majeur de la dernière journée de Ligue 1, aujourd'hui (20h00), où Marseille joue sa dernière chance européenne. Le sort des relégués et barragiste semble inéluctable.

C1 : LILLE TOUCHE AU BUT

Le LOSC a doublé Brest dans le dernier virage pour grimper sur le podium et saisir le dernier billet direct pour la nouvelle phase de poule de la Ligue des champions. Les Dogues comptent le même nombre de points que les Bretons (58) mais une meilleure différence de buts (+18 contre +16). Il leur suffit de ne pas faire moins bien contre Nice, dans leur antre de Pierre-Mauroy, que Brest à Toulouse. Les hommes d'Eric Roy, élu meilleur entraîneur de la saison, risquent de devoir passer par les tours

préliminaires s'ils veulent, pour la toute première expérience européenne de l'histoire du club, découvrir la Ligue des champions. «On va tout donner, comme d'habitude, en espérant un résultat favorable de Nice à Lille», a lancé le technicien brestois.

C3/C4 : LENS ET LYON MIEUX PLACÉS QUE MARSEILLE

Entre Lens (6^e, 50 points, +8), Lyon (7^e, 50 pts, -7) et Marseille (8^e, 47 pts, +10), un club restera à la porte de l'Europe. L'OM reste le plus mal placé, après avoir laissé échapper son destin en perdant son match en retard à Reims mercredi dernier sans même un sentiment de révolte. L'entraîneur Jean-Louis Gasset a parlé de «honte» après le pauvre match de son équipe. Même en cas de victoire au Havre, qui est presque sauvé, Marseille a besoin qu'un de ses concurrents perde pour accrocher au moins la

7^e place. Elle est qualificative pour la Ligue Europa Conférence (C4) seulement si Lyon ne gagne pas la Coupe de France, le 25 mai contre le Paris Saint-Germain ou termine derrière l'OM. Si l'OM gagne en Normandie, un nul suffit à Lens contre Montpellier et à Lyon contre Strasbourg, deux clubs assurés de se maintenir, pour se qualifier pour une coupe d'Europe. Les Sang et Or tiennent pour le moment le billet pour la Ligue Europa (C3). Quant à l'OL, reléguable à l'automne, il lui restera de toute façon une seconde chance avec la Coupe de France.

RELÉGATION : LORIENT ET METZ ESPÈRENT UN MIRACLE

Pour la relégation, en revanche, les jeux semblent faits. Il faudrait des renversements comme en produit parfois le foot pour que Lorient et Metz échappent à leur sort. Clermont

est déjà condamné et Lorient (17^e, 26 pts, -28) ne peut accrocher la place de barragiste qu'en battant lourdement les Auvergnats en Morbihan pour remonter son retard et sa différence de buts sur les Lorrains (16^e, 29 pts, -21). De leur côté, les Grenats regardent vers le haut mais la tâche semble insurmontable : il faudrait déjà qu'ils battent lourdement le PSG, qui a déjà fêté son titre et se prépare pour le doublé. Mais les Messins ont aussi besoin que le HAC (15^e, 32 pts, -10) reçoive une volée contre Marseille. Pour combler le gouffre de la différence de buts, il faudrait par exemple que Metz batte le PSG 5-0 et que l'OM s'impose au stade Océane 6-0... Pour ne pas refaire l'ascenseur, les Messins doivent de façon plus réaliste se préparer à un barrage contre Saint-Etienne, Rodez ou le Paris FC.

ALLEMAGNE

Leverkusen termine la saison invaincu, une première en Bundesliga

Assuré du titre de champion d'Allemagne depuis cinq semaines, le Bayer Leverkusen s'est imposé 2 à 1 hier contre Augsburg, devenant ainsi le premier club à finir une saison complète de Bundesliga invaincu. Les hommes de Xabi Alonso étendent ainsi à 51 leur exceptionnelle série de matches sans défaite, toutes compétitions confondues, et se trouvent à deux matches d'une saison complète d'invincibilité, puisqu'ils affrontent mercredi l'Atalanta Bergame en finale de la Ligue Europa, et Kaiserslautern (2^e division) samedi prochain en finale de la Coupe d'Allemagne. Avec 90 points, Leverkusen devance Stuttgart de 17 points (73 pts), qui s'est imposé 4 à 0 face au Borussia Moenchengladbach avec un doublé de Serhou Guirassy, ses 27^e et 28^e buts. L'international guinéen termine deuxième meilleur buteur de Bundesliga derrière l'attaquant anglais du Bayern, Harry Kane. Les Munichois, pour le dernier match de Thomas Tuchel dans le costume d'entraîneur du Bayern, se sont inclinés (4-2) à Hoffenheim, après

avoir mené 2 à 0 après six minutes et en encaissant deux buts en fin de rencontre. Les coéquipiers de Manuel Neuer cèdent la deuxième place à Stuttgart, qui disputera la Supercoupe d'Allemagne si Leverkusen réalise le doublé Championnat/Coupe d'Allemagne dans une semaine. A deux semaines de sa finale de la Ligue des champions à Londres contre le Real Madrid, le Borussia Dortmund a offert une sortie rêvée à Marco Reuss pour son dernier match sous le maillot du BVB au Westfalenstadion avec une passe décisive et un but lors de la victoire des Jaune et Noir contre Darmstadt (4-0). Pour les places européennes, Francfort a conservé sa sixième place, aux dépens de Hoffenheim, avec un match nul à domicile contre Leipzig (2-2). Dans la course au maintien, l'Union Berlin s'est sauvé au bout du suspense en s'imposant contre Fribourg (2-1). Battu à Heidenheim (4-1), Cologne accompagne Darmstadt en 2^e division alors que Bochum, battu à Brême jouera le barrage contre Fortuna Düsseldorf.

FC BARCELONE

Xavi affirme avoir toujours la «confiance» de son club malgré les rumeurs de départ

L'entraîneur du FC Barcelone Xavi Hernandez a dit hier bénéficier toujours de la «confiance» de son club, malgré les spéculations sur son possible départ. Vendredi dernier, de nombreux médias espagnols avaient pourtant évoqué un possible limogeage de Xavi dans les prochaines semaines, en raison de ses récentes déclarations, peu appréciées par son président Joan Laporta. L'entraîneur catalan avait souligné les difficultés financières de son club pour rivaliser avec les grosses écuries européennes, en comparant la situation du Barça à celle de son rival, le Real Madrid. «Ces informations ne m'intéressent pas, (le club) m'a transmis sa confiance. Pour moi, absolument rien n'a changé», a déclaré Xavi en conférence de presse. Devenu entraîneur des Blaugranas en novembre 2021, Xavi, 44 ans, avait déclaré en jan-

vier qu'il quitterait le Barça à la fin de la saison, avant qu'une série de bons résultats en avril ne rebatte les cartes et le pousse finalement à rester jusqu'à la fin de son contrat en juin 2025. «Si l'on doit parler de certaines choses avec le président, nous le ferons, mais en théorie, la situation est la même qu'il y a trois semaines», a-t-il affirmé hier. Cette saison, le Barça n'est pas parvenu à remporter de trophée. Il peut tout de même assurer sa deuxième place en Liga, avec actuellement quatre points d'avance sur le troisième Gérone, en battant le Rayo Vallecano aujourd'hui lors de la 37^e et avant-dernière journée. «Je n'ai senti aucun joueur perturbé par la situation, nous sommes concentrés sur le match contre le Rayo», a ajouté le coach, au terme d'une conférence de presse bien plus courte qu'à l'accoutumée.

FOOTBAL

APRÈS AVOIR REMPORTE SON 8^e TITRE DE CHAMPION

Le Doyen vise une 9^e Coupe d'Algérie

MAINTENANT que le titre est plié, le MC Alger peut désormais viser le doublé (Championnat – Coupe d'Algérie) lorsqu'il retrouvera le CRB en finale de Coupe, dont la date n'a pas encore été fixée.

Détenteur du record de trophées (8) remportés dans l'épreuve populaire, tout comme son adversaire en finale 2024, le CR Belouizdad, mais aussi l'ES Sétif et l'USM Alger, le Doyen compte brandir sa 9^e coupe et s'emparer de la tête du classement dans le palmarès de cette compétition très prisée par le public sportif. Ceci dit, en venant à bout de son voisin, l'USMA (1-0), vendredi soir au stade 5-Juillet, dans le big-derby algérois comptant pour la 26^e journée de la Ligue 1 Mobilis, le MCA s'est adjugé officiellement le titre de champion d'Algérie, saison 2023/2024.

Il faut dire que le nul (1-1) ayant sanctionné les débats entre le CSC et la CRB dans l'autre affiche du jour, a profité aux Vert et Rouge pour sceller prématurément le sort de l'exercice actuel et s'offre le droit de disputer la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique. Avec 60 points à son actif, l'équipe dirigée par le Français Patrice Beaumelle ne peut en effet, plus être rejointe en tête du classement, même s'il reste encore quatre journées à disputer. Il s'agit du huitième titre de champion de l'histoire du Doyen qui intervient après 14 ans de disette puisque le dernier sacre du club de la capitale remonte à la saison 2009-2010. Un sacre que

les coéquipiers de Youcef Belaïli ont fêté comme il se doit avec leurs supporters, véritable 12^e homme, sous les applaudissements des Usmistes, sur la pelouse du temple olympique. La joie des fans mouloudèens a été «double», car leur équipe venait non seulement de remporter le titre, mais aussi de battre le voisin usmiste, son ennemi juré et éternel rival. Le Mouloudia met ainsi, fin à l'hégémonie du CRB, l'autre formation de la capitale, qui avait aligné quatre titres consécutifs de champion d'Algérie, une première dans les annales du football algérien.

UN PARCOURS EXCEPTIONNEL !

Ce sacre amplement mérité est la récompense d'un travail acharné et d'une implication totale de la part de l'ensemble du club, dirigeants, joueurs, staff technique et supporters, mais également d'une grande stabilité que ce soit au niveau de l'encadrement technique ou sur le plan de l'effectif. Ayant dominé le championnat depuis la première journée, détenant la meilleure attaque du championnat (51 buts marqués), la meilleure défense (16 buts encaissés) et quatre baroudeurs (Belaïli, Naidji, Bayazid et Merzougui) dans le top 10 des meilleurs buteurs du championnat, la bande à Beaumelle est en train de réaliser une saison exceptionnelle jusque-là, en témoigne cet impressionnant bilan



PH : Larbi L.

de (18 victoires, 6 nuls et 2 défaites). «Lorsque nous avons perdu le match contre l'USM Alger la saison dernière, j'avais dit que c'était des gamins qui ont été opposés à des grands, mais depuis, notre équipe a grandi. Nous avons beaucoup travaillé et consenti énormément de sacrifices pour atteindre un tel niveau et décrocher ce titre. Au vu du parcours exceptionnel que nous avons accompli jusque-là, je pense

que ce sacre est amplement mérité. Les résultats sont là pour le prouver. Je tiens à remercier notre merveilleux public qui nous a soutenus tout au long de la saison. J'ai les larmes aux yeux quand je regarde tout ce beau monde qui m'a vite adopté, Je leur dédie ce titre de champion d'Algérie», a du reste, affirmé le coach mouloudéen à la fin du derby contre l'USMA.

■ Mehdi F.

PUB

UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE L'Algérie abritera les travaux du 36^e congrès



L'Algérie abritera, les 26 et 27 mai au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, les travaux du 36^e congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), sur convocation de son président, Ibrahim Boughali, président de l'Assemblée

populaire nationale (APN), a indiqué, hier, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Selon la même source, le comité exécutif de l'Union tiendra le 25 mai, en prévision du lancement des travaux du congrès, sa 34^e réunion. L'ordre du jour du congrès comprendra «des séances de travail et des réunions des commissions de Palestine, des conditions de la femme, de l'enfant et de la jeunesse et des affaires politiques et des relations parlementaires». Les travaux du congrès seront sanctionnés par un communiqué final avant l'organisation d'une cérémonie symbolique pour célébrer le 50^e anniversaire de l'UIPA, conclut le communiqué.

INDUSTRIES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE Ouverture de l'investissement pour les professionnels

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, hier, dans un communiqué, l'ouverture de l'investissement dans les industries de la pêche et de l'aquaculture au profit des professionnels ou détenteurs de capitaux dans la wilaya de Skikda, appelant les investisseurs à préparer des fiches techniques sur leurs projets en prévision de la participation au choix des financements proposés. L'opération d'inscription pour bénéficier des licences d'investissement se déroulera dans les prochains jours sur la plateforme numérique de l'Agence. Les investisseurs disposant de capacités financières suffisantes sont invités à préparer des fiches techniques sur leurs projets, notamment les informations essentielles relatives à l'enveloppe budgétaire du projet, les sources de financement et le nombre d'emplois à créer.

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOURNALISTE DE LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE MOHAMED BOUSSIHA

La DG de la communication à la présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté, hier, ses condoléances les plus sincères, ainsi que sa profonde compassion, suite au décès de l'ancien journaliste à la station régionale de la Télévision algérienne d'Ouargla, Mohamed Boussiha. «La Direction générale de la communication à la présidence de la République a appris avec une grande affliction la nouvelle du décès de l'ancien journaliste de la station régionale de la Télévision algérienne d'Ouargla, Mohamed Boussiha», lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication présente ses sincères condoléances, ainsi que sa profonde compassion à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, implorant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. Le défunt est décédé hier à l'âge de 65 ans, à El Guerrara (wilaya de Ghardaïa), suite à un malaise. Le regretté, qui a rejoint la station régionale de la télévision algérienne d'Ouargla en avril 1986 en qualité de journaliste, avait occupé le poste de rédacteur en chef jusqu'à sa retraite en juillet 2006. Le défunt, père de cinq enfants, a été inhumé hier après-midi après la prière d'El Asr au cimetière de Sidi Abdelkader à El Guerrara.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 morts et 546 blessés en 48 heures

Sept personnes ont trouvé la mort et 546 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE FOOTBALL Le président Tebboune félicite le MC Alger pour son huitième sacre

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, vendredi soir, le Mouloudia d'Alger après son huitième titre de champion d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football. «Félicitations au Mouloudia, doyen des clubs algériens, pour son huitième titre de champion d'Algérie de son histoire. Félicitations à ses nombreux supporters et à son staff technique. Vous méritez amplement votre titre», a écrit le président de la République sur son compte officiel dans les réseaux sociaux.

SAÏD CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE TACTIQUE AVEC MUNITIONS RÉELLES

Renforcer la disponibilité opérationnelle des Forces armées

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, hier, une visite de travail en 1^{re} Région militaire, où il a supervisé un exercice tactique avec munitions réelles «Al-Hisn-2024», ainsi qu'un exercice de saut au parachute sportif, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.



L'exercice tactique a eu lieu au niveau du premier polygone de tir et de manœuvres. Il a été exécuté par des unités de la 12^e division d'infanterie mécanisée et des unités relevant du commandement de la Garde républicaine. Quant à l'exercice de saut au parachute sportif, il a été exécuté par l'équipe nationale militaire féminine, au niveau de la base aérienne d'Aïn-Oussara.

Après la cérémonie d'accueil, au niveau du polygone de tir et de manœuvres de la 1^{re} Région militaire, le général d'armée, accompagné du général-major Ali Sidane, commandant de la 1^{re} Région militaire, a suivi un exposé détaillé présenté par le directeur de l'exercice, portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de ce dernier, ajoute le communiqué. Par la suite, le général d'armée «a suivi de près les différentes actions de combat, qui se sont caractérisées, durant toutes leurs phases, par un professionnalisme élevé et un niveau tactique qui confirment la rigueur en termes de planification et d'exécution et reflètent la compétence des cadres dans le montage et la conduite des différentes actions de combat, ainsi que la maîtrise, par les personnels, des systèmes d'armes et équipements mis à disposition. Ce qui a contribué à la concrétisation des objectifs tracés pour cet exercice, dans le cadre du renforcement de la disponibilité opérationnelle de nos Forces armées», poursuit la même source. A l'issue de l'exercice, le général d'armée «a félicité les personnels des unités engagées, pour les efforts consentis lors de cet exercice, en soulignant l'importance capitale de la préparation et de l'exécution des exercices de différents

échelons, ainsi que des plans pour l'amélioration effective du niveau de combat». Il a donné, ensuite, «un ensemble d'instructions et d'orientations portant, notamment, sur la nécessité d'évaluer objectivement les résultats de cet exercice, pour obtenir les résultats escomptés».

Au niveau de la base aérienne d'Aïn-Oussara, le général d'armée «a supervisé un exercice de saut au parachute sportif, exécuté par l'équipe nationale militaire féminine, qui a été précédé par un exposé succinct sur ses phases d'exécution, présenté par le chef du service des sports militaires». Cet exercice, auquel ont assisté des personnels militaires féminins relevant de différents établissements de formation de l'ANP, ainsi que des cadettes et des cadets de la Nation, a connu la présentation de plusieurs démonstrations, comprenant un exercice de saut tactique, un saut sportif, un parachutage précis, avec des démonstrations de pliage de parachute.

Ces démonstrations ont été exécutées avec «une haute précision et une grande coordination qui reflètent le niveau et les progrès remarquables atteints par cette équipe en termes de préparation et d'entraînement», relève le MDN. A l'issue de cet exercice, le général d'armée a rencontré les membres de l'équipe nationale militaire féminine de saut au parachute, où il a tenu à «réitérer sa considération et son soutien aux efforts fournis par le personnel féminin dans les rangs de l'ANP dans les différents domaines et spécialités du métier des armes».

UN MODÈLE D'INSPIRATION POUR LES PERSONNELS MILITAIRES

Le général d'armée a également félicité les athlètes féminines et leur

staff technique pour la réussite de cet exercice. «Il m'est agréable, à l'occasion de la supervision de l'exécution de l'exercice de saut au parachute sportif, par l'équipe nationale militaire féminine, d'exprimer ma satisfaction quant au niveau atteint par cette équipe qui, en un temps assez court, est devenue un exemple de la volonté et de la réussite et un modèle d'inspiration pour les personnels militaires féminins de l'ANP qui aspirent à intégrer, avec force, tous les domaines du métier des armes, sans exceptions», a souligné le chef d'état-major de l'ANP. «A ce titre, je tiens à saluer le courage et la forte détermination des membres de cette équipe, en leur souhaitant plein succès dans leur parcours professionnel et sportif et en les exhortant à faire honneur aux couleurs nationales lors des échéances sportives continentales et internationales qui les attendent prochainement», a-t-il ajouté.

«Cette équipe reflète, à juste titre, ce que recèle l'ANP comme talents et compétences ambitieuses qui contribuent, avec rigueur et dévouement, aux efforts de renforcement de la disponibilité et de l'état-prêt de nos Forces armées. De même, elle met en relief la diversité qui caractérise notre armée et la volonté de ses personnels, hommes et femmes, à aller de l'avant sur le chemin du développement et de la modernisation escomptés et à déployer tous les efforts pour faire honneur au pays et rehausser sa notoriété parmi les nations», a-t-il poursuivi. Il importe de souligner que cet exercice de saut au parachute s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale féminine aux prochaines échéances et compétitions sportives militaires nationales et internationales.



La Météo du
Dimanche 19 Mai 2024

Alger 22° • Annaba 26° • Constantine 24° • Oran 21° • Ouargla 40° • Tamanrasset 43° • Tindouf 33° • Illizi 41°



Fadjr03.53
Dohr12.45
Assar16.34
Maghreb19.55
Ichaâ21.29



	ACHAT	VENTE
1 \$	134,37DA	134,39DA
1 €	143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23